National Defence | Défense nationale

CANADIAN ARMED FORCES
FORCES ARMÉES CANADIENNES

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

PLAN MINISTÉRIEL

2018-2019

Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale, 2018.
No de cat. D3-37F-PDF
ISSN 2371-7335
Titre-clé : Plan ministériel (Canada. Ministère de la défense nationale)
Variante de titre : Plan ministériel (Canada. Forces armées canadiennes)
Ce document est disponible sur le site internet au www.forces.gc.ca
This publication is also available in English.

Table des matières

MESSAGE DU MINISTRE **1**

APERÇU DE NOS PLANS **3**

RÉSULTATS PRÉVUS : CE QUE NOUS VOULONS ACCOMPLIR CETTE ANNÉE ET PAR LA SUITE **7**

RESPONSABILITÉS ESSENTIELLES 7
Opérations 7
Forces prêtes au combat 15
Équipe de la Défense 20
Concept de force de l'avenir 28
Acquisition de capacités 33
Bases, systèmes de technologies de l'information et d'infrastructure durable 37
Services internes 41

DÉPENSES ET RESSOURCES HUMAINES **45**

DÉPENSES PRÉVUES 45
RESSOURCES HUMAINES PRÉVUES 47
BUDGET DES DÉPENSES PAR CRÉDIT VOTÉ 48
ÉTAT DES RÉSULTATS CONDENSÉ PROSPECTIF 49

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES **51**

RENSEIGNEMENTS MINISTÉRIELS 51
Profil organisationnel 51
Raison d'être, mandat et rôle 52
Contexte opérationnel et risques principaux 52
Cadre de présentation de rapports 53
RENSEIGNEMENTS CONNEXES SUR LE RÉPERTOIRE DES PROGRAMMES 64
TABLEAUX DE RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 64
DÉPENSES FISCALES FÉDÉRALES 64
COORDONNÉES DE L'ORGANISATION 64

ANNEXE : DÉFINITIONS **65**

NOTES EN FIN D'OUVRAGE **69**

Message du ministre

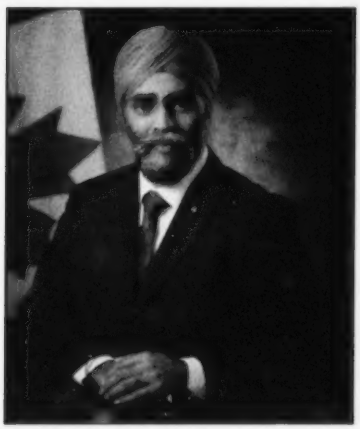

Je suis heureux de présenter le Plan ministériel 2018-2019 pour le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (FAC). Dans ce plan, nous présentons aux parlementaires et aux Canadiens des renseignements sur les résultats que nous tenterons d'atteindre au cours de la prochaine année financière.

À titre de ministre de la Défense nationale, mon objectif premier consiste à voir à ce que les membres de nos forces armées soient équipés et préparés à protéger le Canada et les Canadiens, et à ce qu'ils reçoivent tout le soutien et l'appui nécessaire. Au cours de la prochaine année, nous verrons à réaliser les investissements nécessaires pour mettre en place les ressources et les capacités requises pour que nos forces armées soient modernes, pertinentes et aptes au combat.

Nous nous concentrerons sur la mise en œuvre de la politique de défense du Canada Protection, Sécurité, Engagement[i] et des initiatives qu'elle contient. Cette politique, publiée en juin 2017, présente une nouvelle vision et une nouvelle approche de la défense qui feront en sorte que les FAC seront en mesure d'anticiper les nouveaux défis et de s'adapter à l'évolution du contexte, et possèdent les capacités voulues pour défendre le Canada et soutenir la stabilité et la sécurité internationale. Nous continuerons nos efforts pour augmenter la diversité dans les FAC. Les FAC doivent refléter la population que nous servons. Nous travaillerons à établir des approches inclusives pour l'établissement d'une paix et sécurité durable en supportant le déploiement de femmes au sein des troupes de maintien de la paix. Nous continuerons à renouveler nos relations de nation à nation avec les peuples autochtones.

La politique Protection, Sécurité, Engagement est exhaustive, a fait l'objet d'un processus d'établissement des coûts rigoureux et donne des orientations sur la façon dont nous réaliserons notre nouvelle vision pour la défense et les priorités du Canada en matière de défense au cours des 20 prochaines années. Voici les éléments de cette politique :

- **Les gens sont la pierre angulaire de tout ce que l'on fait.** Nous encouragerons et appuierons des gens et des familles résilientes reflétant la diversité canadienne au moyen d'une vaste gamme d'initiatives qui transformeront le soutien et les soins que nous apportons à nos gens, du recrutement à la transition vers la vie civile. Cet engagement nécessite que l'on offre au moment opportun des services en matière de santé mentale et physique à nos femmes et à nos hommes en uniforme. Cet engagement nécessite également toute une gamme de services et de prestations et consiste à offrir un environnement de travail respectueux et inclusif, y compris pour nos employés civils qui accomplissent une variété de fonctions qui sont critique pour l'exécution de la mission de la Défense[ii]. Nous apprécions que la diversité de notre personnel permette de créer des forces armées solides, souples et aptes à mettre leurs talents et leurs idées uniques à contribution pour répondre à différents besoins opérationnels. Cette nouvelle vision fera en sorte que nous devrons gérer nos effectifs militaires et civils en vertu d'une seule stratégie en matière de ressources humaines pour voir à ce que le bon nombre de personnes occupent les bons postes et possèdent les compétences nécessaires pour effectuer le travail. Dans l'ensemble, notre engagement face au respect et

l'inclusion reflète le maintien d'intégration de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) dans toutes les activités de défense, de la conception et la mise en œuvre de l'approvisionnement et de la planification opérationnelle.

- **Élargir et améliorer les capacités des FAC** en offrant aux membres de notre personnel l'instruction, les compétences et les capacités dont ils ont besoin pour exécuter le travail difficile et complexe que nous leur demandons et pour rentrer à la maison en toute sécurité. Les FAC doivent être prêtes à mener huit missions principales ainsi que 12 opérations simultanées, conformément aux attentes du gouvernement. Nos forces armées doivent donc posséder les bonnes capacités et un bon équilibre entre la Force régulière, la Réserve et le personnel civil. La Réserve représente nos soldats citoyens et nous augmenterons leurs rangs et leur fournirons le soutien dont ils ont besoin afin qu'ils puissent continuer de fournir leur contribution précieuse à notre défense nationale. De plus, le ministère et les FAC aligneront leurs plans stratégiques et opérationnels pour voir à ce que les FAC soient en mesure de mener l'ensemble de leurs opérations, qu'il s'agisse d'aider les Canadiens en cas de besoin, de contribuer de façon pertinente à la paix internationale et à la sécurité des alliés.
- **L'innovation est une priorité du Gouvernement du Canada** et aura un impact important sur la défense. Nous avons les moyens de puiser dans l'expertise et l'innovation disponibles à l'extérieur du gouvernement. Nous définirons les besoins et chercherons à trouver les meilleures idées pour tirer profit des concepts les plus originaux que les milieux universitaires et le secteur privé pourront créer. Nous continuerons aussi d'offrir notre support envers un système de cyber gouvernance fédéral robuste afin de bien planifier la sécurité du Canada à l'ère numérique. L'innovation technologique, la recherche et les nouvelles façons de faire les choses nous aideront à mieux soutenir nos gens, amélioreront la capacité des forces armées d'atténuer les menaces et donneront aux FAC les outils dont elles ont besoin pour réaliser leurs importantes missions. La Défense soutiendra l'innovation dans tous les secteurs, qu'il s'agisse de favoriser de nouvelles idées prometteuses ou de permettre la tenue d'essais dans des conditions réelles qui permettront aux FAC d'avoir accès à de nouvelles technologies. L'amélioration de notre approche de l'innovation permettra aux FAC d'acquérir le savoir-faire et l'avance technologique qui leur permettront de réussir dans un contexte où les défis en matière de sécurité évoluent constamment.
- **Moderniser les activités de la Défense** en améliorant constamment nos façons de travailler, ce qui suppose de simplifier le processus d'approvisionnement, d'examiner de nouvelles façons de réaliser les services relatifs aux infrastructures essentielles, de continuer de nous appuyer sur nos réussites dans l'amélioration de nos capacités d'analyse de programmes et de travailler dans le but d'atteindre des résultats pour les Canadiens. Cela suppose également d'assurer une gérance responsable de l'environnement en cherchant des occasions de réduire notre empreinte écologique, de réduire l'impact des activités des FAC sur l'environnement naturel et de gérer les ressources de façon responsable.

Je suis convaincu que les femmes et les hommes du ministère et des FAC seront en mesure de mettre en œuvre les initiatives décrites dans chacun des secteurs du Plan ministériel 2018-2019, tout en donnant suite aux engagements énoncés dans ma lettre de mandat[iii] qui m'a été confiée par le Premier ministre.

L'original signé par :

L'honorable Harjit S. Sajjan, c.p., OMM, MSM, CD, député
Ministre de la Défense nationale

Aperçu de nos plans

En 2018-2019, le Ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) s'acquitteront de leur mandat pour atteindre les résultats reliés aux six Responsabilités essentielles:

- Opérations
- Forces prêtes au combat
- Équipe de la Défense
- Concept de la force de l'avenir
- Acquisition de capacités
- Bases, systèmes de technologie de l'information et d'infrastructure durables

La Défense nationale se concentrera sur les priorités suivantes pour anticiper les nouvelles menaces et les nouveaux défis, s'adapter à l'évolution du contexte et agir efficacement en collaboration avec nos alliés et partenaires :

La nouvelle vision du Canada pour la défense – Protection du Canada, sécurité en Amérique du Nord et Engagement dans le monde

Protection, Sécurité, Engagement (PSE) *:* La politique de défense du Canada expose la nouvelle vision stratégique pour le Ministère de la Défense nationale. Selon cette vision, le Canada doit demeurer fort à l'intérieur de ses frontières, en sécurité au sein de l'Amérique du Nord et engagé dans le monde. PSE est une vision ambitieuse, mais réaliste qui fournit une orientation claire sur les priorités de la défense du Canada au cours des 20 prochaines années. Le personnel est au cœur de cette politique qui prévoit également des engagements en vue de nouveaux investissements pour les FAC qui mettront en place les ressources et les capacités nécessaires en vue de la mise en place de forces armées solides et agiles qui seront en mesure de répondre aux besoins du Canada en matière de défense dans un contexte de sécurité mondiale complexe qui évolue constamment.

Nos activités sont axées sur l'acquisition des capacités qui permettront aux FAC d'exécuter toutes les opérations simultanées exposées dans PSE. Il s'agit d'abord de mettre à jour la structure de la force pour nous assurer d'avoir le bon équilibre entre la Force régulière, la Réserve et le personnel civil, de voir à ce que notre personnel occupe le bon rôle et participe aux bonnes missions. Cela comprend aussi l'offre de soutien et de services nécessaires à notre personnel militaire pour que les militaires et leurs familles puissent s'épanouir, de même que l'élargissement des capacités existantes et l'ajout de nouvelles capacités. Les activités et priorités énoncées par PSE permettront aux FAC de répondre à leurs objectifs dans la pleine mesure désirée.

Pour une vue complète de : Protection, Sécurité, Engagement : La politique de défense du Canada[iv], veuillez visitez le site Web de la Défense nationale.

Des gens et des familles résilients, bien soutenus et reflétant la diversité canadienne

Le personnel est au cœur de la politique de défense du Canada. Le personnel militaire dévoué et les civils de la Défense, qui composent l'Équipe de la Défense civilo-militaire, constituent notre plus importante ressource. L'investissement dans nos gens est notre engagement le plus important. Pour réussir tout type de mission, il faut pouvoir compter sur des employés en santé, bien formés et motivés. Pendant que nous poursuivons la mise en œuvre des initiatives décrites dans PSE, ces principes seront les fondements sur lesquels nous allons construire.

Afin de réaliser les engagements pris dans PSE, qu'il s'agisse de soutenir de nouveaux secteurs prioritaires comme l'espace, le cyberespace et le renseignement, de remplacer les flottes principales, d'investir dans de nouvelles capacités et d'offrir à notre personnel les soins et le soutien nécessaires, nous devons assurer la croissance de l'Équipe de Défense. Nous allons faire augmenter la taille de l'effectif des FAC de 3 500 membres de la Force régulière et de 1 500 membres de la Première réserve et embaucherons 1 150 employés civils. Pour réussir dans un marché du travail hautement compétitif, il faudra réduire le temps consacré au recrutement de nouveau personnel, mieux faire connaître les occasions et les différentes options de carrière que représentent les FAC et soutenir les principales priorités de recrutement, notamment l'embauche de plus de femmes, l'augmentation de la diversité, la satisfaction des besoins de la Force de réserve et la promotion des groupes professionnels prioritaires.

Nous appuyons les forces inhérentes à une organisation qui est engagée à l'égard des idéaux de diversité, de respect et d'inclusion, notamment en visant l'égalité entre les sexes et la création d'un effectif qui tirera profit de la diversité de la société canadienne. C'est pourquoi nous nous engageons à accroître le recrutement et le maintien en poste de membres de groupes sous-représentés au sein des FAC, ce qui comprend, sans s'y limiter, les femmes, les Autochtones et les membres des minorités visibles. Par exemple, nous nous sommes engagés à augmenter la proportion des femmes dans les FAC de 1 % par année au cours des 10 prochaines années pour atteindre 25 %. Grâce à notre stratégie et à notre plan d'action exhaustifs en matière de diversité, nous mettrons sur pied une Équipe de la Défense composée d'hommes et de femmes de tous âges ayant de nouvelles perspectives, une plus vaste gamme de caractéristiques culturelles et linguistiques et d'autres qualités uniques, ce qui contribuera directement à nos efforts visant à acquérir une meilleure compréhension de notre monde, qui est de plus en plus complexe, et à relever efficacement les défis qu'il présente. Nous nous assurerons d'intégrer ACS+ dans toutes les activités de la défense par l'entremise de soutien d'un nouveau centre de responsabilité conjoint de la Défense nationale qui fournira de l'instruction, de l'expertise, l'alignement des processus et systèmes, de même que la surveillance, la supervision et la préparation de rapports.

Nous sommes déterminés à offrir aux militaires et aux employés civils de la défense un milieu de travail exempt de harcèlement et de discrimination, caractérisé par la confiance réciproque, le soutien et le respect de la dignité de chaque personne dans le milieu de travail.

Afin d'éliminer les comportements sexuels dommageables et inappropriés dans les forces armées canadiennes, nous poursuivons la mise en œuvre de l'opération HONOUR, ce qui suppose la mise en œuvre complète de toutes les recommandations du rapport Deschamps et la mise en place d'initiatives dont la priorité est l'offre de meilleurs soins aux victimes au moyen d'un soutien adapté et individualisé dans l'ensemble de l'organisation. Nous surveillons et mesurons les résultats de l'opération HONOUR et apporterons les changements qui s'imposent. Ainsi, les changements de culture positifs et permanents que l'opération HONOUR vise à instaurer dans les attitudes et les comportements des membres des FAC se produiront effectivement sur le terrain.

Nous avons l'obligation morale fondamentale de veiller au bien-être de nos militaires qui font passer les exigences du service avant leur propre bien-être et qui ont accepté une responsabilité illimitée au service de leur pays. Nous réinventons actuellement le processus de transition des membres des FAC qui quittent les Forces armées ou qui reprennent le service après avoir été malades ou blessés. Nous collaborons avec Anciens Combattants Canada pour moderniser la façon dont les militaires, les vétérans et leur famille sont soutenus, pendant et après leur service.

Investissements visant l'amélioration des capacités

Le gouvernement s'engage à voir à ce que les FAC possèdent les capacités modernes dont elles ont besoin pour réussir dans un monde complexe en constante évolution. Les FAC doivent être prêtes et aptes à produire des résultats dans l'ensemble du spectre des opérations – qu'il s'agisse d'assistance humanitaire au pays ou d'intervention en cas de catastrophe, de lutte contre le terrorisme et d'opérations de soutien de la paix et d'opérations de combat de haute intensité. PSE décrit les capacités et les investissements qui seront nécessaires au cours des 20 prochaines années pour voir à ce que les hommes et les femmes des FAC soient prêts et réactifs à soutenir et à défendre le Canada.

Pour atteindre ces objectifs, l'Équipe de la Défense réinvestira dans ses capacités fondamentales et investira dans de nouveaux secteurs qui permettront aux FAC de résussir à combler les besoins du Canada en matière de défense dans le futur.

En ce qui concerne les réinvestissements dans les flottes principales des FAC, la Marine royale canadienne (MRC) recevra tous les 15 navires de combat de surface requis afin de remplacer les frégates en service et les destroyers retirés du service : il s'agira d'un des approvisionnements en matière de construction navale les plus importants de l'histoire du Canada. L'Armée canadienne (AC) procédera au remplacement d'une grande partie de ses capacités de combat terrestre et de ses parcs de véhicules vieillissants, tout en modernisant ses systèmes de commandement et contrôle. De plus, elle améliorera les capacités des forces légères de manière à ce qu'elles soient plus agiles et plus efficaces dans les théâtres d'opérations complexes, notamment dans le cadre d'opérations de paix. L'Aviation royale canadienne (ARC) procédera à l'acquisition de 88 chasseurs sophistiqués afin d'exercer la souveraineté du Canada et de respecter les engagements du Canada à l'égard du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) tout en procédant à la modernisation de bon nombre de ses flottes d'aéronefs, telles que l'avion de surveillance et de guerre sous-marine CP-140 Aurora. Finalement, le Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada augmentera sa capacité opérationnelle et investira dans des capacités qui permettront à des forces d'opérations spéciales agiles et capables de se déployer rapidement afin d'appliquer leurs compétences particulières tant au pays qu'à l'étranger.

Pour voir à ce que les FAC demeurent modernes et pertinentes dans les années à venir, certains investissements sont réalisés dans la modernisation de leurs capacités, en particulier dans les secteurs de l'espace, du cyberespace et des systèmes télépilotés. Le Canada modernise ses capacités spatiales et améliore la protection de ces ressources essentielles contre les menaces sophistiquées tout en continuant à promouvoir l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Nous adoptons une posture plus délibérée dans le cyberdomaine en renforçant nos défenses et en améliorant nos capacités de mener des cyberopérations actives contre d'éventuels adversaires dans le contexte de missions militaires autorisées par le gouvernement. Compte tenu de la valeur particulière qu'apportent les systèmes télépilotés, les FAC effectuent aussi des investissements dans diverses nouvelles capacités destinées à la MRC, à l'AC et à l'ARC, ce qui comprend des systèmes aériens télépilotés.

Innovation pour la défense

L'innovation en matière de technologie, de connaissances et de résolution de problèmes est essentielle pour le Canada et ses alliés afin d'atténuer les nouvelles menaces, de conserver un avantage sur nos adversaires et de répondre aux besoins changeants en matière de défense et de sécurité. Dans ce contexte, les intervenants de la défense et de la sécurité du Canada ont besoin d'une toute nouvelle approche en matière d'innovation qui leur permettra de mieux exploiter l'extraordinaire bassin de talents et d'ingéniosité qu'on retrouve au Canada. Le programme Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité permet de lancer un certain nombre de nouvelles initiatives coordonnées qui transformeront la façon dont nous élaborons des solutions devant des problèmes complexes en :

- offrant un soutien financier aux innovateurs et aux chercheurs qui leur permettra d'effectuer de la recherche, de générer des connaissances ou de résoudre des problèmes de manière à relever des défis en matière de défense et de sécurité identifiés par le MDN et ses partenaires en matière de sécurité;
- de soutenir des réseaux de recherche et développement qui relèveront ces défis; et

- soutenir l'innovation de la définition du problème aux premières étapes de l'adoption de la solution.

L'accroissement de nos investissements dans les activités auprès du milieu universitaire, notamment au moyen du Programme de coopération de la Défense, la création de nouveaux programmes de bourses d'études et de subventions de coopération ainsi que l'expansion du programme de conférences animées par des spécialistes et des réseaux de collaboration permettront d'accroître et d'améliorer l'accès à des capacités intellectuelles sur des questions de défense, de créer au Canada un milieu plus durable d'universitaires spécialisés dans les questions de défense et d'enrichir le dialogue et le débat publics sur les questions de défense.

Moderniser les activités de défense

Un approvisionnement efficace en matière de défense est essentiel si l'on souhaite que les FAC soient équipées pour exécuter les missions importantes qui leur sont confiées par le gouvernement du Canada. L'approvisionnement militaire peut être une activité hautement complexe qui nécessite de nombreuses approbations délivrées par plusieurs ministères. Nous simplifions l'approvisionnement militaire, améliorons l'acquisition au moment voulu de capacités militaires et augmentons les avantages économiques afin de créer de l'emploi pour les Canadiens.

Reconnaissant l'importance de la gestion responsable de l'énergie et de l'environnement dans le contexte stratégique d'aujourd'hui, la Défense nationale a élaboré une stratégie intégrée en matière de gestion de l'énergie et de l'environnement, la Stratégie énergétique et environnementale de la Défense. Cette stratégie constitue une nouvelle approche en matière de politique énergétique intégrée, en considérant l'énergie comme une capacité stratégique, un élément essentiel des opérations nationales et de déploiement des FAC, et de questions environnementales. Elle propose une vision et des objectifs communs pour aider le MDN à mieux gérer l'énergie et l'environnement de manière globale, dans le large éventail des activités de défense du Ministère et au sein de la MRC, de l'AC et de l'ARC.

L'infrastructure est une nécessité absolue pour toutes les activités des FAC, qu'il s'agisse des bases et des installations où les forces armées s'entraînent et préparent leurs missions, du réseau de soutien nécessaire pour entretenir et utiliser l'équipement ou des logements et de l'infrastructure qu'il faut pour faire en sorte que les membres des FAC et leurs familles soient bien soutenus. Nous préconisons une gestion modernisée de nos terres et de nos immeubles, soutenons le renouvellement de nos infrastructures et contribuons à atteindre les objectifs d'écologisation du gouvernement.

Renouvellement de la relation de nation à nation avec les peuples autochtones

La réalisation de ces priorités repose sur notre engagement à améliorer nos relations avec les peuples autochtones et les résultats pour les peuples autochtones. À l'appui de l'engagement du gouvernement envers le renouvellement des relations de nation à nation avec les peuples autochtones, nous collaborons avec le Secrétariat aux affaires autochtones pour faire connaître nos obligations et assurer le respect de ces obligations (par ex.,en matière notamment de passation de marchés, de planification de l'utilisation des terrains et de devoir légal de consulter, déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones) envers les peuples autochtones, conformément aux politiques gouvernementales et aux pratiques administratives, aux lois et aux ententes signées avec les peuples autochtones. De plus, nous contribuons à un certain nombre de priorités gouvernementales liées aux peuples autochtones, notamment l'examen de nos politiques et pratiques opérationnelles de manière à nous aligner sur le processus de réconciliation. Nous souhaitons nouer avec les peuples autochtones, une relation qui est fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus de la Défense nationale, consulter la section « Résultats prévus » du présent rapport.

Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite

Responsabilités essentielles

Opérations

Description

Détecter, dissuader et défendre contre les menaces ou les attaques visant le Canada. Aider les autorités civiles et les organismes d'application de la Loi, y compris la lutte contre le terrorisme, en appui à la sécurité nationale, à de catastrophes nationales ou à de grandes situations d'urgence; et mener des opérations de recherche et de sauvetage.

Détecter, dissuader et défendre contre les menaces pesant sur l'Amérique du Nord, ou les attaques dirigées contre elle, de concert avec les États-Unis, notamment par l'intermédiaire du NORAD.

Diriger et/ou contribuer aux forces de l'OTAN et aux efforts de coalitions visant à dissuader et de vaincre les adversaires, y compris des terroristes, afin d'appuyer la stabilité mondiale. Diriger et/ou contribuer aux opérations de paix internationales et des missions de stabilisation avec les Nations Unies, l'OTAN et d'autres partenaires multilatéraux. S'engager dans le renforcement des capacités afin d'appuyer la sécurité de d'autres pays et les moyens dont ils disposent pour contribuer à la sûreté et la sécurité des canadiens à l'étranger. Aider les autorités civiles et des partenaires non gouvernementaux pour répondre en cas de catastrophes internationales et nationales ou de situations d'urgence de grande envergure.

Faits saillants de la planification

Les opérations sont la raison d'être des Forces armées canadiennes (FAC). Pour atteindre les objectifs du Canada en matière de défense, les FAC doivent être en mesure de mener à bien ses huit missions essentielles énoncées dans PSE, de manière à assurer la protection du Canada, la sécurité en Amérique du Nord et l'engagement dans le monde.

Le Commandement des opérations interarmées du Canada[v] (COIC) dirige les opérations des FAC au pays, en Amérique du Nord et dans le monde. Le COIC dirige des missions de leur planification à leur clôture, et veille à ce que les objectifs stratégiques nationaux soient respectés.

Lorsque les FAC se déploient dans le cadre d'opérations menées dans le monde, elles s'engagent à intégrer les perspectives sexospécifiques aux principales questions de planification et à la conduite des opérations. Les conflits armés, les catastrophes naturelles et les crises humanitaires ne touchent pas tout le monde de la même façon, et pour mieux comprendre de quelles façons les gens sont touchés, nous examinons les perspectives sexospécifiques et différents facteurs socioéconomiques comme l'âge, l'origine ethnique ou la langue. En intégrant les perspectives sexospécifiques aux étapes de planification, d'exécution et d'évaluation des opérations, on peut accroître l'efficacité de ces dernières et mieux comprendre les défis que doivent affronter les populations dans ces régions.

Le Plan d'action national du Canada pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, les politiques et les directives de l'OTAN et les directives du gouvernement du Canada sur l'analyse comparative entre les sexes plus sont maintenant entièrement intégrés à la planification et aux opérations des FAC et seront intégrés à l'ensemble des FAC d'ici 2019.

Les coûts prévus pour les principales opérations des Forces armées canadiennes[vi] ainsi que l'information sur les opérations et les exercices actuels des FAC[vii] sont disponibles sur le site Web de la Défense nationale.

Résultat ministériel 1.1 – Les Canadiens sont protégés contre les menaces pesant sur le Canada et contre les attaques dirigées vers lui

- Assurer une surveillance constante de la masse terrestre du Canada, ainsi que des approches aériennes et maritimes, et des domaines de l'espace et du cyberespace et prendre des mesures pour contrer les menaces avant qu'elles n'atteignent les rives du Canada et intervenir de façon appropriée en cas d'événements imprévus ou de demandes d'aide.
- Adopter une posture délibérée dans le domaine cybermétique en renforçant nos défenses et en améliorant nos capacités de mener des opérations cybernétique actives contre d'éventuels adversaires dans le contexte de missions militaires autorisées par le gouvernement.
- Les Forces d'opérations spéciales du Canada demeureront en mesure de détecter, d'identifier, d'affronter et de contrer les menaces terroristes qui visent les Canadiens et les intérêts canadiens au pays et à l'étranger au moyen d'une approche coopérative interorganisationnelle interarmées et multinationale.
- En tant que partenaire clé de la communauté de la sécurité nationale du Canada, les FAC renforceront leur sa collaboration avec, et son soutien à d'autres ministères et organismes du gouvernement pour améliorer l'abilité de la nation de détecter, de dissuader et de dégrader les menaces aux canadiens et les intêrêts du Canada.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
1.1 Les Canadiens sont protégés contre les menaces pesant sur le Canada et contre les attaques dirigées vers lui	% des demandes d'aide répondues	100%	31 mars 2019	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019
	% des éléments des Forces qui sont employés dans les délais fixés	100%	31 mars 2019	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019
	% des opérations qui atteignent les objectifs fixés	100%	31 mars 2019	100%	100%	100%

Remarque : Pour plus de renseignements sur les indicateurs de rendement de la Défense nationale, veuillez consulter l'InfoBase du GC[viii].

Résultat ministériel 1.2 – Les personnes au Canada qui ont besoin de l'aide par suite de catastrophes naturelles et d'autres urgences la reçoivent

- Répondre à de multiples urgences nationales en fournissant un soutien militaire aux organisations civiles pour des questions de sécurité nationale et d'application de la loi, notamment en prenant part à des interventions rapides en cas de catastrophe, à des évacuations médicales et à d'autres opérations d'aide humanitaire si les autorités provinciales, territoriales ou municipales responsables en font la demande.
- Mettre l'accent sur notre responsabilité première consistant à mener des opérations de recherche et sauvetage aéronautiques et à coordonner le système de recherche et sauvetage. De plus, contribuer aux efforts de recherche et sauvetage auxquels participent les Rangers canadiens et la Première réserve.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
1.2 Les personnes au Canada qui ont besoin de l'aide par suite de catastrophes naturelles et d'autres urgences la reçoivent	% des missions de recherche et de sauvetage qui satisfont aux normes établies	100%	31 mars 2019	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019
	% des interventions coordonnées, maritimes, aériennes et interarmées qui sont jugées efficaces en cas d'incident de recherche et de sauvetage	100%	31 mars 2019	100%	100%	100%
	% des demandes d'aide auxquelles le Ministère répond	100%	31 mars 2019	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019

Remarque : Pour plus de renseignements sur les indicateurs de rendement de la Défense nationale, veuillez consulter l'InfoBase du GC[*].

Résultat ministériel 1.3 – La souveraineté du Canada dans l'Arctique est préservée et protégée

- Accroître la mobilité, la portée et la présence des FAC dans le Nord canadien en augmentant le soutien aux opérations et aux exercices et en faisant la démonstration de la capacité de rayonnement et de maintien de ce rayonnement dans la région.
- Renforcer notre engagement et notre interopérabilité avec les organisations militaires et organisations de sécurité internationales qui sont nos partenaires et améliorer la coordination et la coopération avec les opérations pangouvernementales par la tenue d'opérations annuelles dans le Nord et d'exercices internationaux dans l'Arctique, notamment l'Opération NANOOK.
- Faire progresser des initiatives en matière d'interopérabilité, de connaissance de la situation et de partage d'information dans le cadre d'engagements au sein de l'OTAN, de discussions de la table ronde sur les forces de sécurité de l'Arctique et des discussions des états-majors des trois commandements.
- Renforcer et élargir l'entraînement et l'efficacité des Rangers canadiens afin d'améliorer leurs capacités fonctionnelles au sein des FAC. Cela comprend une augmentation planifiée du nombre de patrouilles des Rangers canadiens de 180 à 192 dans l'année financière 2018-2019.
- Mettre sur pied une installation portuaire de ravitaillement dédiée au gouvernement du Canada dans l'Arctique. Terminer les activités de construction du projet d'installation navale de Nanisivik à l'été 2018 en vue de commencer ses opérations à l'été 2019.

Forum de la table ronde du Flanc Nord et des Forces de sécurité dans l'Arctique

La table ronde du Flanc Nord et des Forces de sécurité dans l'Arctique est un forum de concertation qui vise à favoriser la compréhension, le dialogue et la coopération dans la région entre les douze États membres : le Canada, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Islande, les Pays-Bas, la Norvège la Russie, la Suède, le Royaume-Uni et les États-Unis. Il s'agit d'un évènement annuel qui a été créé en 2011 par le Commandement des forces des États-Unis en Europe et l'état-major de la Défense de la Norvège. En 2018, la conférence sera tenue par le Canada et se tiendra du 1er au 3 mai 2018 à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

Crédit photo : Matelot-chef Peter Reed, BFC Shearwater, Nouvelle-Écosse

- Utiliser le centre d'instruction dans l'Arctique des FAC à Resolute Bay, au Nunavut - un emplacement permanent et stratégique pour la préparation et la projection des forces dans le Haut-Arctique pour placer de l'équipement et des véhicules d'avance, et un poste de commandement pour les opérations d'urgence et l'intervention en cas de catastrophe à l'appui des autorités civiles et pour appuyer davantage des opérations et exercices dans le Nord.
- Élaborer une stratégie de l'Armée dans l'Arctique à l'appui des plans de campagne dans l'Arctique.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
1.3 La souveraineté du Canada dans l'Arctique est préservée et protégée	% des opérations et des exercices dans l'Arctique qui atteignent les objectifs fixés	100%	31 mars 2019	100%	100%	100%

Remarque : Pour plus de renseignements sur les indicateurs de rendement de la Défense nationale, veuillez consulter l'InfoBase du GC[x].

Résultat ministériel 1.4 – L'Amérique du Nord est défendue contre les attaques et les menaces

- Collaborer avec nos alliés, nos partenaires régionaux et d'autres ministères du gouvernement du Canada afin de détecter, d'affronter et de contrer les menaces transrégionales, notamment celles posées par des organisations extrémistes violentes, avant qu'elles atteignent nos frontières, ce qui comprend de multiples initiatives régionales de renforcement des capacités menées auprès de partenaires de partout dans le monde.
- En s'appuyant sur l'information et le renseignement provenant des trois régions du NORAD et d'autres organisations partenaires, surveiller continuellement les conditions aériennes et maritimes actuelles, ce qui comprend les fonctions d'avertissement, d'évaluation et de caractérisation de l'attaque, afin d'assurer la défense de l'Amérique du Nord.
- Accroître la capacité du Canada de respecter ses engagements auprès du NORAD en améliorant sa connaissance et sa capacité d'intervention dans le domaine aérien par l'élargissement de la Zone d'identification de la défense aérienne du Canada. L'ADIZ est un espace aérien tampon, internationalement reconnu, qui entoure l'Amérique du Nord et facilite l'identification des aéronefs bien avant qu'ils n'entrent dans l'espace aérien souverain du Canada ou des États-Unis. C'est un espace aérien de dimensions définies où les aéronefs doivent pouvoir s'identifier, indiquer leur position et s'assujettir à un contrôle à tout moment.
- Dans le cadre de l'opération CARIBBE, fournir des ressources aux FAC, notamment du personnel, des navires canadiens de Sa Majesté (NCSM) et des aéronefs à l'opération MARTILLO, un effort de la Force opérationnelle interorganisationnelle interarmées – Sud dirigé par les États-Unis et mené en collaboration avec des nations de l'hémisphère occidental et de l'Europe dans le but d'empêcher le trafic illégal dans le bassin des Caraïbes, dans l'est de l'océan Pacifique, ainsi que dans les eaux littorales de l'Amérique centrale.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
1.4 L'Amérique du Nord est défendue contre les attaques et les menaces	% des opérations continentales qui atteignent les objectifs établis	100%	31 mars 2019	100%	100%	100%
	% des engagements et des obligations que le Canada a contractés envers le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord qui sont rencontrés	100%	31 mars 2019	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019

Remarque : Pour plus de renseignements sur les indicateurs de rendement de la Défense nationale, veuillez consulter l'InfoBase du GC[xi].

Résultat ministériel 1.5 – Les Forces armées canadiennes contribuent à l'existence d'un monde plus stable et paisible

- Pour appuyer les mesures d'apaisement et de dissuasion de l'OTAN :
    - déployer des forces navales et terrestres et, périodiquement, des forces aériennes dans le cadre de l'opération REASSURANCE afin de favoriser la sécurité et la stabilité de la région concernée; et
    - fournir un groupement tactique multinational robuste en Lettonie, composé des quatre pays-cadres (les autres pays sont : l'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis) soutenu par l'état-major du quartier général de la Force opérationnelle en Lettonie.
- Suite à l'annonce du gouvernement de rejoindre le programme du système aéroporté d'alerte et de contrôle de l'OTAN, appuyer la capacité des alliés à organiser une surveillance aérienne de longue distance et à commander et contrôler les forces de l'air en contribuant au budget des opérations et du soutien du programme.
- Continuer de soutenir les opérations de l'OTAN au Kosovo dans le cadre de l'opération KOBOLD, afin de maintenir un environnement sûr et sécurisé, et en Islande pour fournir une capacité aérienne de surveillance et d'interception (opération IGNITION).

Opération REASSURANCE

Des membres des FAC prennent part à l'opération REASSURANCE en Europe centrale et en Europe de l'Est. Ils se trouvent là dans le cadre des mesures d'assurance et de dissuasion de l'OTAN. Ces mesures visent à renforcer la défense collective de l'OTAN. Elles démontrent également la force de la solidarité des alliés.

Récemment, un groupement tactique de la présence avancée renforcée a été ajouté à l'opération REASSURANCE, ce qui suppose le déploiement d'environ 450 membres des Forces armées en Lettonie. Ces militaires dirigent un groupement tactique de l'OTAN composé de militaires provenant de plusieurs nations, dont l'Albanie, le Canada, l'Italie, la Pologne, la Slovénie et l'Espagne. Ce groupement tactique fera partie de la brigade d'infanterie des forces terrestres de la Lettonie.

Photo : Des militaires canadiens du groupement tactique de présence avancée renforcée de l'OTAN en Lettonie coordonnent un plan avec un chef de char polonaise, le 24 août 2017, lors de l'exercice de certification au Camp Adazi, en Lettonie.

Crédit photo : Caporal Jordan Lobb, Caméra de combat

- Continuer de jouer un rôle de leadership dans l'opération ARTEMIS et remplir notre engagement envers la Force opérationnelle combinée 150 en ce qui concerne la conduite d'opérations de lutte contre le terrorisme et de sécurité maritime dans l'ensemble de la région de la mer d'Oman et de l'océan Indien.
- Dans le cadre de l'opération IMPACT, demeurer un partenaire engagé envers la coalition internationale fondée pour démanteler et à vaincre Daech en prenant les moyens suivants :
    - contribuer à une approche pangouvernementale en matière de sécurité, de stabilisation et d'aide humanitaire et au développement, face aux crises qui sévissent en Irak et en Syrie et aux conséquences qu'elles ont en Jordanie et au Liban;
    - cibler nos efforts sur l'instruction, le renseignement et soutenir l'assistance humanitaire en Irak et en Syrie; et
    - répondre aux besoins de la coalition.
- Par l'intermédiaire de la Commission mixte multinationale, continuer de contribuer à l'instruction militaire et au renforcement des capacités aux membres des forces armées ukrainiennes dans le cadre de l'opération UNIFIER, en appui aux efforts déployés par ce pays pour maintenir sa souveraineté, sa sécurité et sa stabilité. Se concentrer sur l'instruction tactique des soldats, qu'on appelle aussi l'instruction en petites équipes et qui consiste en de l'instruction individuelle sur le

maniement des armes ainsi que de l'instruction sur le tir de précision, les déplacements, les communications, les techniques de survie et l'éthique.

- Poursuivre l'initiative des FAC consistant à intégrer une formation destinée aux forces de police ukrainiennes sur la façon de mieux intervenir en cas de violence fondée sur le sexe et voir à ce que les policières aient accès à une formation canadienne sur les techniques policières modernes.
- Jouer un rôle important dans les opérations de paix des Nations Unies en contribuant aux objectifs globaux du gouvernement et aux efforts pangouvernementaux visant à prévenir les conflits, à stabiliser des situations fragiles et à lutter contre les menaces de combat. Dans cette optique, nous mettons les capacités suivantes à la disposition d'un possible déploiement dans les opérations de paix des Nations Unies :
    - du transport aérien tactique pour une durée maximale de 12 mois, afin d'aider les Nations Unies à répondre aux besoins criants en matière de transport aérien des troupes, de l'équipement, des approvisionnements et de la nourriture à l'appui des missions en cours et à déployer rapidement ses forces;
    - une force opérationnelle d'aviation comprenant des hélicoptères de manœuvre moyens et armés, pour une durée maximale de 12 mois; et
    - une force de réaction rapide comprenant quelque 200 membres et l'équipement nécessaire.
- Concevoir et mettre en œuvre des activités de formation novatrices en vue des opérations de paix en contribuant à améliorer l'efficacité globale des opérations des Nations Unies, notamment en soutenant l'Initiative Elsie sur les femmes dans les opérations de paix. Le soutien en matière de formation comprendra les activités suivantes :
    - déploiement d'une nouvelle équipe canadienne d'assistance et d'entraînement qui travaillera avec le pays partenaire avant et surtout pendant un déploiement pour améliorer la contribution de ce pays à une mission donnée; et
    - activités pour répondre aux besoins des Nations Unies dans diverses écoles et divers centres de formation, et contributions aux équipes mobiles d'entraînement.
- Intégrer les perspectives sexospécifiques à la planification de la défense. Continuer à intégrer entièrement les orientations de la Résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies (RCSNU), du Plan d'action national canadien pour l'intégration de la RCSNU 1325, la politique de l'OTAN et la directive du gouvernement du Canada sur l'analyse comparative entre les sexes plus dans la planification et l'exécution des opérations et à l'échelle de l'institution des FAC.
- Collaborer avec Affaires mondiales Canada à l'élaboration du Plan ministériel d'engagement international, de manière à encadrer les contributions du Canada à un monde plus stable et pacifique.
- Maintenir une connaissance accrue de la situation, de manière à permettre une alerte lointaine stratégique en cas de nouvelle crise, de concert avec nos partenaires de l'OTAN et de la collectivité des cinq, grâce à des mécanismes rapides et crédibles de traitement, d'exploitation et de communication du renseignement.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
1.5 Les Forces armées canadiennes contribuent à l'existence d'un monde plus stable et paisible	% des opérations internationales qui atteignent les objectifs fixés	100%	31 mars 2019	99%	99%	98%

Remarque : Pour plus de renseignements sur les indicateurs de rendement de la Défense nationale, veuillez consulter l'InfoBase du GC[xii].

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principales des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
752 722 921	752 722 921	759 571 058	771 658 649

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018–2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019–2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020–2021
2 477.12	2 492.60	2 508.08

Remarque : Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement lié au répertoire des programmes de la Défense nationale sont accesibles dans l'InfoBase du GC[xiii].

Forces prêtes au combat

Description

Déployer des forces prêtes au combat et pouvant réussir dans un environnement de sécurité imprévisible et complexe en exécutant des opérations concomitantes liées à toutes les missions confiées officiellement.

Faits saillants de la planification

La réussite des missions qui nous sont confiées par le gouvernement du Canada est directement liée à notre capacité de fournir de l'instruction et des capacités de premier ordre aux membres des Forces armées canadiennes (FAC).

La disponibilité opérationnelle commence par la production de la directive du chef d'état-major de la Défense sur la posture de la force et la disponibilité opérationnelle des FAC. Il s'agit du mécanisme par lequel le chef d'état-major de la défense indique aux FAC comment organiser, former et équiper le personnel pour qu'il soit prêt à donner suite aux directives du gouvernement du Canada et à exécuter des opérations simultanées décrites dans Protection, Sécurité, Engagement.

La Directive sur la posture de la force et la disponibilité opérationnelle fait en sorte que l'entraînement et la posture des éléments de force (unités ou capacités individuelles ou collectives) conviennent aux niveaux de préparation établis. Les niveaux de disponibilité opérationnelle sont atteints par l'entraînement individuel (entraînement des membres des FAC), l'entraînement collectif (entraîner les équipes à travailler ensemble) et les activités de validation (évaluations), l'entretien de l'équipement et la gestion de la préparation.

Les niveaux de disponibilité opérationnelle seront atteints conformément au plan de gestion de l'état de préparation, par la préparation de l'équipement requis pour l'entraînement et les opérations ainsi que par le déroulement de l'entraînement individuel et collectif. Ensemble, ces éléments mèneront à l'exécution opérationnelle des capacités des FAC dans toute une gamme de missions. Les missions comprennent la diplomatie de défense, la collaboration avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux à l'appui de la défense et de la sécurité au pays, l'exécution rapide de l'assistance humanitaire et de secours aux sinistrés, les opérations de paix et les opérations de combat.

Nos programmes de gestion de la disponibilité opérationnelle sont structurés délibérrément pour voir à ce que les FAC soient entraînées et équipées pour constituer une force adaptable, agile, réactive et interopérable au pays auprès des autorités civiles et des autres ministères du gouvernement et à l'international auprès de nos alliés et partenaires.

Le Programme de gestion de l'état de disponibilité opérationnelle interarmées fera en sorte que les FAC soient prêtes à mener des opérations simultanées par la participation à des exercices et à des entraînements en particulier au Canada et à l'étranger et l'exécution de ces exercices et entraînements.

Résultat ministériel 2.1 – Les Forces armées canadiennes sont prêtes à mener des opérations concomitantes

- Les FAC généreront et soutiendront des forces navales, terriennes, aériennes, des forces spéciales et des capacités interarmées à haut niveau de disponibilité opérationnelle afin d'atteindre les niveaux de posture et de disponibilité opérationnelle de la force exigés par le chef d'état-major de la défense et les exigences concernant les missions simultanées exposées dans Protection, Sécurité, Engagement. Au cours de 2018-2019, nous ferons progresser un certain nombre d'initiatives pour améliorer la disponibilité opérationnelle, notamment :
    - rebâtir la capacité de maintien de la force maritime au moyen de la desserte d'un pétrolier ravitailleur d'escadre en mer provisoire et de l'intégration à la flotte du premier navire de patrouille extracôtier et de l'Arctique, le NCSM Harry DeWolf;
    - intégrer davantage de réservistes à la force totale pour qu'ils jouent un rôle accru dans le cadre des opérations nationales et internationales. Restructurer la Première réserve afin

de créer une organisation spécialisée conçue pour permettre à du personnel à temps partiel d'exécuter des rôles, des fonctions et des capacités à temps plein;

- intégrer les capacité nouvelles et de remplacement dans la structure de l'ARC y compris la flotte provisoire de chasseurs, le CH-148 Cyclone (qui remplace le CH-124 Sea King), les aéronefs de recherche et sauvetage à voilure fixe CC-295 et établir un nouveau centre de formation en recherche et sauvetage à la 19e Escadre Comox, Colombie britannique, où les équipages, les techniciens de recherche et sauvetage, et le personnel de maintenance de l'Aviation royale du Canada seront formés sur les avions de recherche et sauvetage nouvellement acquis, et
- faire progresser l'intégration de nos capacités basées sur l'espace en mettant en place la prochaine génération de satellites canadiens d'observation du globe terrestre, plus connu sous le nom de mission de la Constellation RADARSAT, dont le lancement est prévu pour 2018 à l'appui des besoins pangouvernementaux en matière de surveillance concernent les écoulements glaciaires dans les eaux côtières canadiennes, les voies d'approche océaniques du Canada, les conditions environnementales telles que les inondations et les feux de forêt, ainsi que la gestion et la cartographie des ressources naturelles au Canada et dans le monde.

- Mener des exercices interarmées comme JOINTEX et VIGILANT SHIELD, conjointement avec d'autres ministères du gouvernement et alliés multinationaux afin d'accroître l'intégration et l'interopérabilité, ce qui comprend les éléments suivants :
  - les commandements et contrôles interdépendants des FAC et de celles des États-Unis en ce qui concerne la défense de l'Amérique du Nord;
  - l'interopérabilité maritime entre les forces du Canada, des États-Unis et du Mexique face aux menaces maritimes le long de la côte du Pacifique et du golfe du Mexique;
  - l'intégration au sein d'un environnement propre au groupe des cinq des fonctions suivantes : commandement et contrôle; communications; informatique; renseignement; surveillance et reconnaissance; processus stratégiques; processus liés au choix des objectifs opérationnels; soutien et regroupement en théâtre;
  - l'emploi et la défense des segments du réseau de l'OTAN pour une force opérationnelle interarmées canadienne dans le cadre des opérations dans l'ensemble du spectre de l'OTAN;
  - l'interopérabilité pangouvernementale et avec les organismes non gouvernementaux pour la gestion des conséquences en cas d'événement lié à la sécurité nationale; et
  - le commandement et le contrôle, ainsi que la coopération avec les pays arctiques, y compris les États-Unis, pour l'exécution des opérations de recherche et de sauvetage en Arctique.

Pour obtenir des renseignements détaillés, veuillez consulter les sites Web suivants :

- Renseignez-vous sur les divers exercices militaires[xiv] au cours desquels les Forces armées canadiennes s'entraînent et se préparent à exécuter des opérations futures au Canada et à l'étranger.
- Marine royale canadienne[xv], Armée canadienne[xvi], Aviation royale canadienne[xvii]
- Commandement du personnel militaire[xviii]
- Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada[xix]
- Commandement des opérations interarmées du Canada[xx]
- Commandement du renseignement des Forces canadiennes[xxi]
- État-major interarmées stratégique[xxii]

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
2.1 Les Forces armées canadiennes sont prêtes à mener des opérations concomitantes	% des opérations pouvant être menées simultanément	100%	31 mars 2025-2026	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019
	% des éléments des Forces qui sont prêts à exécuter les opérations conformément aux objectifs établis	À être déterminé d'ici le 31 mars 2019	À être déterminé d'ici le 31 mars 2019	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019

Remarque : Pour plus de renseignements sur les indicateurs de rendement de la Défense nationale, veuillez consulter l'InfoBase du GC[xiii].

JOINTEX

JOINTEX est une série permanente annuelle d'exercices de développement des capacités interarmées et d'entraînement collectif du MDN et des FAC. Cet exercice a pour but de démontrer les capacités du quartier général d'une force opérationnelle intégrée interarmées et multinationale par le Canada à planifier et à exécuter des opérations coalisées dans un contexte interarmées, interorganisationnel, multinational et public. Le JOINTEX est conçu pour transformer la façon dont les FAC s'y prennent pour s'entraîner, se perfectionner et s'instruire en vue d'opérations.

Photo : 26 octobre 2015 – Le HNLMS Tromp (à gauche) et le NCSM Athabaskan (le 3e à partir de la gauche) effectue une opération de ravitaillement en mer (REM) avec l'ESPS Cantabria (le 2e à partir de la gauche), pendant JOINTEX 2015 dans le cadre de l'exercice Trident Juncture 2015, le 26 octobre 2015. Le NRP Vasco de Gama (à droite) navigue en arrière-plan.

Crédit photo : Matelot de 1re classe Peter Frew, Services d'imagerie de la formation Halifax

Résultat ministériel 2.2 – L'équipement militaire est prêt pour l'entraînement et les opérations

Le développement et le maintien des capacités requises pour entreprendre les opérations et les exercices qui se déroulent au Canada et partout dans le monde supposent de compter sur le personnel entraîné et l'équipement militaire nécessaires – aéronefs, navires, véhicules et armes – et de voir à ce qu'ils demeurent en bon état et à un certain niveau de disponibilité opérationnelle, ce qui signifie qu'une fois que l'équipement est rendu disponible, il doit demeurer en état de fonctionnement ou demeurer fiable de manière à pouvoir être utilisé par les FAC. La maintenance et la réparation de l'équipement sont effectuées par du personnel civil et militaire et des entreprises privées. Les investissements dans ce secteur constituent chaque année une contribution importante à l'économie canadienne.

En réponse aux conclusions du rapport de 2016 du Vérificateur général du Canada, le ministère a mis en place des indicateurs de rendement pour évaluer l'état de fonctionnement et de la disponibilité des flottes maritimes, terrestres et aériennes. Bien que les équipements seront rendus disponibles pour l'utilisation par des différents environnements militaires par l'entremise des programmes d'acquisition et de soutien des équipements de la Défense, l'état de fonctionnement de l'équipement pour l'entraînement et les opérations est réalisé par les programmes des Forces prêtes au combat où de réparations mineures sont traitées.

La disponibilité et l'état de fonctionnement des divers flottes d'équipements clés des FAC feront l'objet d'un suivi cette année en vue d'améliorer sur notre évaluation de la disponibilité et de l'état de fonctionnement de l'équipement et de sa contribution pour s'assurer de la disponibilité opérationnelle de nos forces et de l'exécution efficace des opérations. Où les forces ne peuvent utiliser l'équipement clé en raison de la disponibilité ou n'est pas utilisable, elles pourraient ne pas être prêtres à mener de façon sécuritaire des opérations. Par conséquent, ces indicateurs sont importants pour exprimer le niveau de risque absorbé par les forces lorsqu'elles mènent l'entraînement et les opérations.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
2.2 L'équipement militaire est prêt pour l'entraînement et les opérations	% des flottes maritimes clés qui sont en bon état de service pour répondre aux besoins de l'entraînement et aux critères de la disponibilité opérationnelle	90% ou supérieur*	31 mars 2019	Non disponible	94%	89%
	% des parcs de véhicules terrestres qui sont en bon état de service pour répondre aux besoins de l'entraînement et aux critères de la disponibilité opérationnelle	80% ou supérieur*	31 mars 2019	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019
	% des flottes aériennes qui sont en bon état de service pour répondre aux besoins de l'entraînement et aux critères de la disponibilité opérationnelle	85% ou supérieur*	31 mars 2019	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019

Remarques :

1. * Une portion de la flotte sera habituellement assujettie à des réparations en raison de l'utilisation des flottes, et ne sera donc pas en état de fonctionnement. Ainsi, une cible de 100 % ne serait pas un objectif réaliste. Cependant, une flotte en bon état n'aura qu'une faible part de la flotte en réparations, afin d'offrir le bon niveau d'instruction et de préparation.
2. Pour plus de renseignements sur les indicateurs de rendement de la Défense nationale, veuillez consulter l'InfoBase du GC[xxiv].

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principales des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
8 854 401 407	8 854 401 407	8 936 076 386	9 053 578 753

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018–2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019–2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020–2021
44 055.17	44 339.40	44 623.63

Remarque : Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement lié au répertoire des programmes de la Défense nationale sont accesibles dans l'InfoBase du GC[xiv].

Équipe de la Défense

Description

Recruter, mettre au point et soutenir une Équipe de la Défense agile et diversifiée, dans un milieu de travail sain et exempt de comportements dommageables; appuyer les familles des militaires; et répondre aux besoins de tous les militaires partant à la retraite, y compris ceux qui sont malades ou blessés. Renforcer les collectivités canadiennes en investissant dans la jeunesse.

Faits saillants de la planification

Les gens sont la clé de tout ce que fait l'Équipe de la Défense pour voir à ce que le Canada assure sa protection, sa sécurité et son engagement dans le monde. Pour la réussite de chaque mission, il faut pouvoir compter sur des employés sains, résilients, bien formés et motivés soutenus par des employés civils talentueux et dévoués qui travaillent au sein du Ministère de la Défense nationale (MDN). Cette équipe de la Défense civilo-militaire intégrée est le cœur de notre institution.

Tandis que nous tournons notre regard vers l'avenir, nous redirigerons aussi nos efforts afin de nous assurer que toute l'Équipe de la Défense reçoive les soins, les services et le soutien dont elle a besoin, dans un milieu de travail exempt de harcèlement et de discrimination. Une Équipe de la Défense composée d'hommes et de femmes de tous âges ayant de nouvelles perspectives, une plus vaste gamme de caractéristiques culturelles et linguistiques et d'autres qualités uniques contribuera directement à nos efforts visant à acquérir une meilleure compréhension de notre monde, qui est de plus en plus complexe, et à relever efficacement les défis qu'il présente. Il sera essentiel de suivre cette démarche pour attirer et maintenir en poste les gens dont nous avons besoin pour assurer la réussite de la Défense nationale dans l'avenir. Investir dans nos gens est l'engagement le plus important que nous pouvons prendre.

Les Forces armées canadiennes (FAC) ont un engagement envers nos membres mais également à leurs familles. Nos gens faisant partie de notre effectif servent dans des environnements complexes pouvant comporter des risques élevés. Nous continuerons de fournir des programmes et des services essentiels afin que les membres de nos troupes se réconfortent en sachant que nous prenons soin de leur famille.

Améliorer l'efficacité des politiques, programmes et processus ministériels

Conformément aux objectifs du gouvernement du Canada en matière d'innovation, une capacité d'introspection comportementale est en voie d'être mise en œuvre pour favoriser l'innovation par l'expérimentation, favoriser le changement de comportement et améliorer en dernier ressort l'efficacité des politiques, des programmes et des processus ministériels.

Photo : Le matelot de 1re classe Kayla Ruiz utilise les jumelles Big Eyes à bord du Navire canadien de Sa Majesté (NCSM) WINNIPEG alors que le navire quitte les Philippines, le 18 avril 2017.

Crédit photo: Caporal Carbe Orellana, Services d'imagerie des FMAR (P)

Résultat ministériel 3.1 – L'effectif des Forces armées canadiennes progresse vers l'objectif définitif de 101 500 militaires

- Réduire de façon considérable le temps requis pour s'enrôler dans les FAC en procédant à la réforme de tous les aspects du processus de recrutement militaire.
- Mettre en œuvre une campagne de recrutement pour promouvoir les occasions de carrière à temps plein et à temps partiel uniques offertes par les FAC, en plus d'appuyer les principales priorités de recrutement, notamment l'embauche de plus de femmes, l'augmentation de la diversité et l'atteinte des priorités.
- Augmenter la capacité de l'École de leadership et de recrues des Forces armées canadiennes et rétablir le statut du Collège militaire royal de Saint-Jean en tant qu'établissement ayant les pleins pouvoirs d'attribution des grades afin de bien préparer les leaders des FAC de la prochaine génération en vue d'accueillir une quantité plus grande de recrues et d'aspirants-officiers qui est associée à une force de taille plus grande.
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie complète sur le maintien de l'effectif des FAC afin de maintenir en poste les militaires faisant preuve de talent en créant un milieu de travail accueillant et sain.
- Le recrutement militaire fonctionnera au maximum de sa capacité à compter du 1er avril 2018, et les ressources internes seront adaptées pour soutenir l'entraînement individuel et le maintien d'une plus grande Force de réserve.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
3.1 L'effectif des Forces armées canadiennes progresse vers l'objectif définitif de 101 500 militaires*	% des postes de la Force régulière qui sont dotés	95 - 100%	31 mars 2026	Non disponible	98%	97.5%
	% des postes de la Force de réserve qui sont dotés	95 - 100%	31 mars 2026	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019
	% des groupes professionnels souffrant d'un manque d'effectifs critique	0 - 5%	31 mars 2019	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019

Remarques :

1. * Le résultat ministériel de 101 500 militaires représente la Force régulière et la Première réserve des FAC. La Force de réserve représente la première réserve.
2. Pour plus de renseignements sur les indicateurs de rendement de la Défense nationale, veuillez consulter l'InfoBase du GC[mc].

Résultat ministériel 3.2 – La santé et le bien-être de l'Équipe de la Défense bénéficie d'un solide appui

- Améliorer le système de santé des FAC de manière à ce qu'il réponde aux besoins uniques des militaires en leur offrant des soins efficients et efficaces, qu'ils soient en service au Canada ou à l'étranger. Cette mesure suppose également d'entreprendre l'augmentation des effectifs des Services de santé de 200 personnes.
- Mettre sur pied un nouveau Groupe de transition des FAC qui fournira le soutien à tous les militaires pour une transition sans heurts à la vie civile.
- Pour mieux répondre aux besoins de tous les militaires qui partent à la retraite, y compris ceux qui sont malades ou blessés, harmoniser les processus administratifs exécutés par différents partenaires qui rendent des services pour voir à ce que toutes les indemnités soient en place avant qu'un militaire effectue la transition vers la vie civile.
- Mettre en œuvre la Stratégie conjointe de prévention du suicide, à la Défense nationale et à Anciens Combattants et un cadre conjoint axé sur la prévention du suicide dans l'ensemble de la communauté des militaires et des anciens combattants, et embaucher de nouveaux professionnels de la santé mentale.
- Améliorer la santé et le bien-être totaux des civils en soutenant la prestation d'un soutien à la gestion de l'incapacité pour les employés malades, blessés et invalides et leurs gestionnaires; permettre l'accès au programme d'aide aux employés et de consultation et élaborer et mettre en œuvre des programmes et des outils favorisant la santé psychologique au travail et le mieux-être des employés.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
3.2 La santé et le bien-être de l'Équipe de la Défense bénéficie d'un solide appui	% des militaires médicalement aptes à exercer leur profession dans les forces armées	À être déterminé d'ici le 31 mars 2021	À être déterminé d'ici le 31 mars 2021	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019
	% des militaires estimant que les Forces armées canadiennes leur procurent ainsi qu'à leur famille une qualité de vie raisonnable	À être déterminé d'ici le 31 mars 2021	À être déterminé d'ici le 31 mars 2021	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019
	% des membres des Forces armées canadiennes qui disent bénéficier d'un haut niveau de bien-être au travail	A être déterminé d'ici le 31 mars 2021	A être déterminé d'ici le 31 mars 2021	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019
	% des employés civils qui décrivent leur milieu de travail comme étant sain du point de vue psychologique	A être déterminé d'ici le 31 mars 2021	A être déterminé d'ici le 31 mars 2021	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019

Remarque : Pour plus de renseignements sur les indicateurs de rendement de la Défense nationale, veuillez consulter l'InfoBase du GC[xvii].

Résultat ministériel 3.3 – L'Équipe de la Défense incarne les valeurs et la diversité de la société canadienne

- Aspirer à jouer un rôle de leader dans l'équilibre entre les femmes et les hommes dans les forces armées en augmentant la proportion des femmes de 1 pour cent par année au cours des 10 prochaines années pour atteindre 25 pour cent de l'ensemble des forces.
- Assurer la mise en œuvre complète des 10 recommandations du rapport Deschamps par l'entremise de l'opération HONOUR.
- Fournir une gamme complète de services de soutien aux victimes et aux survivants pour les membres des FAC.
- Traiter les plaintes de harcèlement d'une manière claire et en temps opportun par la simplification des procédures officielles de plaintes d'harcèlement et faire preuve d'ouverture et de transparence avec les canadiens et les membres des FAC en communiquant les progrès de ce problème important. Ainsi, le nouveau processus sera axé sur une approche informelle et collaborative dirigé par le personnel local formé dans la gestion et la résolution de conflit et appuyé par une agence centrale et un nouveau système de suivi pour s'assurer d'une gestion et d'établissement de rapport solide.
- Nommer un champion ministériel en matière d'inclusion et de diversité qui surveillera la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action en matière de diversité. Ce plan a pour objet d'intégrer la diversité et l'inclusion aux valeurs institutionnelles primordiales afin d'amener l'Équipe de la Défense à représenter la diversité canadienne.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
3.3 L'Équipe de la Défense incarne les valeurs et la diversité de la société canadienne	% des membres de l'Équipe de la Défense qui s'identifient comme étant des femmes	25.1% des FAC ou supérieur 39.1% des civils ou supérieur	31 mars 2026	15.0% 40.7%	14.9% 40.0%	15.2% 40.9%
	% des membres de l'Équipe de la Défense qui s'identifient comme appartenant à une minorité visible	11.8% des FAC ou supérieur 8.4% des civils ou supérieur	31 mars 2026	5.9% 7.5%	7.0% 7.3%	7.6% 7.5%
	% des membres de l'Équipe de la Défense qui s'identifient comme étant des Autochtones	3.4% des FAC ou supérieur 2.7% des civils ou supérieur	31 mars 2026	2.5% 3.1%	2.6% 3.1%	2.7% 3.2%
	% des membres de l'Équipe de la Défense qui disent avoir été victimes de harcèlement	À être déterminé d'ici le 31 mars 2021	À être déterminé d'ici le 31 mars 2021	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019
	% des membres de l'Équipe de la Défense qui disent avoir été victimes de discrimination	À être déterminé d'ici le 31 mars 2021	À être déterminé d'ici le 31 mars 2021	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019
	Nombre annuel de comportements sexuels dommageables et inappropriés signalés dans l'Équipe de la Défense	À être déterminé d'ici le 31 mars 2021	À être déterminé d'ici le 31 mars 2021	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019
	Nombre et types de mesures prises par suite de comportements sexuels dommageables et inappropriés signalés par l'Équipe de la Défense	À être déterminé d'ici le 31 mars 2021	À être déterminé d'ici le 31 mars 2021	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019
	% des membres de l'Équipe de la Défense qui ont assisté à une assemblée publique ou à une session de formation sur les comportements sexuels dommageables et inappropriés (Opération Honour)	À être déterminé d'ici le 31 mars 2021	À être déterminé d'ici le 31 mars 2021	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019

Remarque : Pour plus de renseignements sur les indicateurs de rendement de la Défense nationale, veuillez consulter l'InfoBase du GC[xxvii].

Programmes d'instruction d'été pour les Autochtones

Les programmes Bold Eagle, Black Bear et Raven sont trois programmes d'été pour les Autochtones qui se tiennent partout au Canada. Ces programmes combinent le mode de vie militaire et la sensibilisation culturelle; ces six semaines donnent un avant-goût de l'instruction militaire et offrent la possibilité – sans engagement – de s'enrôler dans les Forces armées canadiennes. L'instruction est fondée sur la qualification militaire de base de la Réserve de l'Armée de terre et porte sur le maniement des armes, l'orientation, les premiers soins, les exercices militaires et les techniques de survie. Les trois programmes commencent par un camp culturel animé par des Aînés de différentes Premières Nations et de différents groupes autochtones, afin de faciliter la transition de la vie civile à la vie militaire et de mettre l'accent sur les croyances spirituelles communes.

Résultat ministériel 3.4 – Familles militaires qui sont soutenues et résilientes

- Poursuivre le travail déjà accompli dans l'élaboration du cadre pour la conception du plan global pour les familles des militaires afin d'améliorer le soutien et les services disponibles pour les familles des membres militaires pour addresser les conditions uniques du mode de vie des militaires. Au cours de l'année financière 2018-2019, les ressources seront répartis pour améliorer le programme de services aux familles des militaires, y compris les services par l'entremise des centres de ressources pour les familles des militaires, dans les domaines de santé mentale, collaboration communautaire et provincial, services à l'enfance et à la jeunesse, résilience familliale, soutien à l'emploi, services de déploiement, soutien de relocalisation, besoins spéciaux et accès aux soins de santé.
- Renforcer les équipes dans les escadres et les bases à l'échelle du Canada, en partenariat avec les centres de ressources pour les familles des militaires et d'autres professionnels afin d'améliorer les services de soutien et les programmes destinés aux familles des militaires et aux membres des FAC dans la communauté civile dans le but de prévenir et de régler la violence fondée sur le sexe et la violence conjugale. Au cours de l'année financière 2018-2019, des ressources seront consacrées à la finalisation d'un exercice d'évaluation pour déterminer les programmes, les lacunes au niveau des services et les exigences pour les équipes d'intervention en cas de crise familiale en vue de soutenir et d'atténuer les partenaires intimes, les familles, et la violence fondée sur le sexe. Cet exercice permettra pour l'élaboration et la mise en oeuvre des mandats et des activités améliorés des équipes d'intervention en cas de crise familiale pour débuter à l'automne 2018.
- Améliorer l'accès pour les membres des familles de militaires à des services psychologiques par l'intermédiaire de travailleurs sociaux et d'aiguillages vers des programmes et des services communautaires.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
3.4 Familles militaires qui sont soutenues et résilientes	% des familles des Forces Armées canadienne qui se sentent à la hauteur des défis de la vie militaire	A être déterminé d'ici le 31 mars 2021	A être déterminé d'ici le 31 mars 2021	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019
	% des membres des Forces Armées canadienne qui sont généralement satisfaits du soutien qu'offrent les Forces Armées canadienne à leur famille	A être déterminé d'ici le 31 mars 2021	A être déterminé d'ici le 31 mars 2021	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019

Remarque : Pour plus de renseignements sur les indicateurs de rendement de la Défense nationale, veuillez consulter l'InfoBase du GC[ccbr].

Résultat ministériel 3.5 – Au Canada, les jeunes bénéficient d'une expérience et de possibilités qui les rendent capables d'opérer une transition réussie à la vie adulte

Notre Programme jeunesse, le Programme des Rangers juniors et des cadets, est offert directement aux jeunes canadiens et représente le plus grand programme fédéral destiné aux jeunes au Canada.

Au cours de l'année à venir, le Ministère prendra les mesures suivantes :

- mettre fin officiellement à l'initiative de renouvellement de cinq ans des programmes des cadets et des Rangers juniors canadien et adopter une approche de gestion qui est davantage axé sur l'amélioration continue pour s'assurer que nos programmes représentent des défis qui sont enrichissants, sécure, attrayants et que les jeunes et leurs communautés soient améliorées par les bénéfices que les programmes offrent;
- continuer d'améliorer la compréhension et le soutien du Programme jeunesse du Ministère dans l'ensemble de la Défense nationale et à l'externe, par l'amélioration d'éducation et de sensibilisation du public; et
- commencer à élargir la portée de ce programme de sorte que davantage de jeunes Canadiens puissant vivre ces formidables expériences positives de développement de la jeunesse et continuer de renforcer les collectivités à l'échelle du Canada.

Programmes destinés aux cadets et aux rangers juniors canadiens

Les programmes destinés aux cadets et aux rangers juniors canadiens (RJC) sont des programmes de développement des jeunes reconnus mondialement qui reposent sur des principes solides et un enseignement de grande valeur dont nous pouvons être fiers. Ces programmes se définissent par cinq principes fondamentaux: les programmes sont ouverts à tous les jeunes canadiens; ils inculquent les valeurs militaires canadiennes; ils aident à développer un sens civique; le leadership et le condionnement physique et ils font l'équilibre entre la sûreté et les défis; ils ont des effets positifs sur la vie des jeunes. Ces programmes contribuent grandement au développement de plusieurs milliers de jeunes Canadiens de tous les milieux sociaux en leur permettant de vivre des expériences exaltantes et uniques qu'ils ne pourraient obtenir ailleurs.

Photo : Les cadets du cours d'instruction générale ont participé à une phase d'entraînement en forêt, le 3 août 2017 au centre d'entraînement des cadets de Valcartier.

Crédit photo : Capitaine Cynthia Halley, Centre d'entraînement des cadets Valcartier.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
3.5 Au Canada, les jeunes bénéficient d'une expérience et de possibilités qui les rendent capables d'opérer une transition réussie à la vie adulte	% d'objectif de la population des jeunes Canadiens visés qui font partie des Cadets et des Rangers juniors canadiens	2% ou supérieur	31 mars 2020	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019

Remarque : Pour plus de renseignements sur les indicateurs de rendement de la Défense nationale, veuillez consulter l'InfoBase du GC[xxx].

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principales des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
2 840 676 739	2 840 676 739	2 865 061 123	2 896 649 334

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018–2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019–2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020–2021
19 183.61	19 304.50	19 425.39

Remarque : Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement lié au répertoire des programmes de la Défense nationale sont accesibles dans l'InfoBase du GC[xxxi].

Concept de force de l'avenir

Description

Concevoir et créer la force de l'avenir grâce à une compréhension approfondie de l'environnement opérationnel futur et des risques pour le Canada et ses intérêts en matière de sécurité. Renforcer la capacité de la Défense de cerner et de prévenir toute une gamme d'imprévus, de s'y adapter et d'y faire face par l'intermédiaire de réseaux d'innovation et de collaboration et grâce à la recherche de pointe.

Faits saillants de la planification

L'environnement de sécurité du futur présente une vaste gamme d'enjeux complexes en matière de défense et de sécurité qui dépassent les frontières nationales. Afin de suivre le rythme de nos alliés et de ne pas se laisser dépasser par ses ennemis possibles, les Forces armées canadiennes (FAC) doivent impérativement établir l'ordre de priorité de ses efforts afin de façonner les forces de demain.

La planification des forces constitue une activité continue à long terme qui a pour objectif de contrer les menaces futures et de relever les défis en matière de défense et de sécurité au moyen de solutions innovatrices concernant les exigences des capacités de défense, ce qui sera accompli au moyen du processus de planification fondé sur les capacités, qui sert à produire le plan de capacité des forces. Le plan de capacité des forces oriente les activités de développement de la force dans l'ensemble des FAC sur une période donnée, de manière à ce que les investissements dans les capacités soient menés à bien comme prévu dans le cadre de PSE. Ainsi, le plan de capacité des forces établit l'orientation et les limites des priorités de l'Examen du Programme d'investissements en immobilisations et sert à aligner les activités de développement des capacités.

L'innovation efficace est essentielle pour les forces armées modernes qui mènent des opérations dans un environnement de sécurité mondial très complexe et de plus en plus contesté. Pour réussir, le Ministère de la Défense nationale (MDN) doit exploiter chaque type d'avantage dont il dispose, ce qui suppose de promouvoir l'innovation dans l'ensemble de l'organisation de la Défense nationale non seulement en ce qui concerne les nouvelles technologies, comme le domaine spatial et le cyberdomaine, en pleine émergence, mais la modernisation des activités de défense.

Grâce au programme de contribution Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité, nous soutenons l'innovation en complétant nos programmes de recherche actuels par un modèle d'affaires qui permettra d'avoir plus facilement accès à des innovateurs des milieux universitaires et privés et des milieux de la recherche, et de donner à ces innovateurs un rôle accru. Ce programme créera un environnement qui mettra au défi les innovateurs à trouver des solutions aux questions de défense et de sécurité, ce qui permettra à des innovateurs de différents horizons d'aborder des défis de différents points de vue, permettant ainsi à la Défense nationale de sélectionner l'approche qui convient le mieux aux objectifs et aux capacités du MDN.

Résultat ministériel 4.1 – Les capacités de la Défense sont conçues pour faire face aux menaces futures

- Poursuivre l'examen de la structure de la force pour voir à ce que nous disposions de la bonne composition de membres de la Force régulière, de la Réserve et de membres civils et à ce que ces effectifs occupent les bons rôles et participent aux bonnes missions, ce qui suppose d'élaborer une nouvelle vision pour la Force de réserve afin d'accroître ses capacités et son rôle dans les FAC.
- Élaborer et mettre en œuvre un ensemble de systèmes télépilotés comprenant les orientations stratégiques nécessaires conformément aux obligations du Canada prévues aux lois canadiennes et internationales et la doctrine adéquate pour les systèmes armés et non armés.
- Continuer de collaborer étroitement avec la Sécurité publique pour orienter et faire progresser la nouvelle stratégie de cybersécurité et, en collaboration avec d'autres ministères du gouvernement, continuer de développer et d'améliorer un cadre de sécurité en matière de

cybermenaces, ce qui supposera de collaborer avec nos alliés pour renforcer notre approche de la défense collective et de l'emploi de nos cybercapacités.

- Faire progresser la recherche sur l'avenir de la cyberguerre afin d'améliorer et de renforcer les capacités défensives et offensives.
- Améliorer l'alignement des efforts canadiens entre notre processus de planification fondé sur les capacités et le processus de planification de la défense de l'OTAN.
- Continuer à participer aux activités liées à l'environnement opérationnel de l'avenir de la « Quinquepartite Combined Joint Warfare Conference » de la collectivité des cinq.
- En collaboration étroite avec le Département de la Défense des États-Unis, voir à ce que le MDN et les FAC sont en mesure de mener des activités de surveillance de l'avenir, de détection et d'alerte afin de remplir nos engagements envers le NORAD au moyen d'efforts communs des deux pays pour renouveler le Système d'alerte du Nord, qui fait partie du réseau nord-américain de surveillance.
- Continuer d'être un partenaire actif du Département de la Défense des États-Unis dans la conception, la mise en service et l'utilisation des futurs systèmes de systèmes, ce qui comprend une amélioration de l'interopérabilité et de la compatibilité, afin de voir à ce que le NORAD soit en mesure de fournir des services adéquats d'alerte et de défense en cas d'attaque contre l'un des pays.
- Améliorer les capacités de collecte, d'analyse et de fusion du renseignement afin de fournir les bases analytiques et les connaissances nécessaires pour prévoir les changements relatifs à l'environnement de menaces et à la sécurité et pour déterminer la demande se rattachant aux capacités de la Défense à court et à long terme afin de permettre une prise de décisions stratégiques fondées sur les résultats qui harmonisent l'introduction, la modification et le dessaisissement des capacités et guident l'application des capacités existantes.
- Développer et mettre en œuvre des systèmes communs de communication et d'information – en particulier pour les activités intégrées d'information et de télécommunications, en intégrant les ressources actuelles et futures à un système de systèmes interarmées fonctionnant en réseau qui permettra l'échange d'information entre de multiples plateformes interconnectées et un centre des opérations.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
4.1 Les capacités de la Défense sont conçues pour faire face aux menaces futures	Mesure auxquelles l'évaluation de l'environnement de sécurité à venir demeure valide	2/3 sur une cote de trois points*	31 mars 2019	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019
	Mesure auxquelles les déductions des évaluations et des capacités de sécurité à venir demeure cohérente avec celles de nos alliées et partenaires	2/3 sur une cote de trois points**	31mars 2019	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019
	Mesure auxquelles les capacités à venir requise pour garantir un avantage opérationnel sur les menaces de sécurité de la défense ont été prises en considération dans les plans de la Défense	2/3 sur une cote de trois points**	31 mars 2019	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019

Remarques :

1. * Basé sur une évaluation à trois points dans laquelle : 1 signifie publié à temps ou demeure valide; 2 signifie que l'environnement de la sécurité de l'avenir (ESA) exige des modifications mineures dues aux changements sociaux, technologiques et aux tendances connexes en défense et en sécurité; 3 signifie que l'ESA exige des modifications majeures en raison de changements sociaux, technologiques et des tendances connexes en défense et en sécurité.
2. ** Basé sur une évaluation à trois points dans laquelle : 1 signifie que le Plan des capacités de la force et le Plan d'investissement ministériel sont publiés à temps ou demeurent valides; 2 signifie que le Plan des capacités de la force et le Plan d'investissement ministériel ont besoin de modifications mineures en raison de changements dans la politique de Défense, l'ESA et/ou l'environnement opérationnel futur; 3 signifie que le Plan des capacités de la force et le Plan d'investissement ministériel ont besoin de modifications notables en raison de changements dans la politique de Défense, l'ESA et/ou l'environnement opérationnel futur.
3. Pour plus de renseignements sur les indicateurs de rendement de la Défense nationale, veuillez consulter l'InfoBase du GC[xxxii].

Expérience interarmées des effets non basés sur les munitions

Les efforts d'expérience ont lieu dans l'ensemble du Ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes, et ont lieu en coopération avec les alliés, l'industrie et les universités. L'expérience est une contribution essentielle à la résolution de problèmes stratégiques et au développement des capacités de force, comme le ciblage interarmées.

Par exemple, l'équipe de mise en œuvre de la capacité de ciblage des FAC a travaillé en collaboration avec Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) et des experts canadiens et australiens depuis 2015 pour élaborer des capacités de ciblage non basés sur les munitions par l'entremise d'une série d'expériences interarmées des effets non basés sur les munitions (JNEX) qui auront lieu jusqu'en mars 2020. Chacune des phases de JNEX progresse de la découverte, de l'hypothèse à la démonstration, et à l'évaluation avec des JNEX actuels et futurs, ce qui comprend une série d'expériences, d'ateliers, d'études, de modèles complets et de scénarios en simulation.

Le premier JNEX (JNEX-1) a permis au Centre de guerre des Forces canadiennes (CGFC) de faire l'expérience et de valider, pour la première fois, le processus de ciblage des FAC à l'aide d'effets non basés sur les munitions au niveau opérationnel interarmées. Par ailleurs, l'expérience lui a permis de cerner les exigences en matière de capacités et les concepts aux fins d'intégration à la doctrine interarmées de ciblage des FAC et aux processus de leçons retenues. Ces expériences en cours aident le MDN et les FAC à limiter les dépenses et à atténuer les risques associés au développement et à la mise à l'essai de la guerre électronique et d'autres capacités du processus de ciblage non basé sur les munitions dans le monde réel. Les ressources dédiées des FAC pour le JNEX incluent un gestionnaire des expériences à temps partiel, un scientifique de données à temps partiel, des experts en la matière et 216 000 $ de financement pour l'année financière 2018-2019.

Photo : Des opérateurs du 21e Régiment de guerre électronique de l'Armée canadienne procèdent à la simulation d'opérations offensives de guerre électronique menées contre des forces virtuelles, durant les expériences réalisées dans le cadre de JNEX-1.

Résultat ministériel 4.2 – Le pays recourt à des solutions novatrices pour relever les défis qui se posent aux chapitres de la Défense et de la sécurité

- Faire progresser la mise en œuvre du nouveau programme de contribution Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité afin de relever des défis en matière de défense et de sécurité en recrutant des innovateurs et des organisations du secteur privé, du milieu universitaire et d'autres organisations pour obtenir des solutions novatrices.
- Faire du renseignement, de la surveillance et de la reconnaissance interarmées dans l'Arctique une priorité en matière de recherche et développement pour la défense afin de trouver des solutions novatrices aux problèmes de surveillance dans le Nord.
- Réaliser des activités liées à la science et à la technologie pour le compte d'initiatives pangouvernementales et pour la planification d'événements spéciaux comme le Sommet G7 de 2018.

Innovation pour la Défense, l'excellence et la sécurité (IDEeS)

Comme le décrit Protection, Sécurité, Engagement, la politique de défense du Canada, IDEeS correspond à un engagement de 1,6 milliard de dollars d'investissement dans les innovations en matière de défense et de sécurité au cours des 20 prochaines années. Le programme favorise un écosystème d'innovation ouverte qui fournira aux penseurs créatifs la structure et le soutien qui leur permettront de faire progresser des solutions scientifiques et technologiques qui aideront le Canada à relever ses défis les plus difficiles en matière de défense et de sécurité.

Photo : (à gauche) Leila Ahad, chef de groupe – Génie climatique et des vibrations, Centre d'essais techniques de la qualité, Sous-ministre adjoint (Matériels); (à droite) Capitaine Jennifer Faubert, Camera de combat, Sous-ministre adjoint (Affaires publiques).

- Examiner d'autres options d'énergie et leur utilisation possible pour les opérations, ce qui suppose de réduire la consommation électrique dans les camps déployés, utiliser des carburants plus propres,

concevoir de l'équipement et du matériel plus efficaces pour les soldats et fournir des solutions plus efficaces sur le plan énergétique pour les opérations.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
4.2 Le pays recourt à des solutions novatrices pour relever les défis qui se posent aux chapitres de la Défense et de la sécurité	% des initiatives et des projets qui sont appuyés par le Programme de sciences et de technologie pour la défense	À être déterminé d'ici le 31 mars 2019	À être déterminé d'ici le 31 mars 2019	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019
	% des projets d'Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDEeS) qui ont abouti à des conseils judicieux et à l'adoption, à l'intégration ou à l'acquisition éventuelle d'une nouvelle capacité de défense et de sécurité	20% ou supérieur	31 mars 2022	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019

Remarque : Pour plus de renseignements sur les indicateurs de rendement de la Défense nationale, veuillez consulter l'InfoBase du GC[xxiii].

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principales des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
788 242 040	788 242 040	834 546 932	842 046 649

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018–2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019–2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020–2021
3 268.00	3 280.45	3 292.89

Remarque : Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement lié au répertoire des programmes de la Défense nationale sont accesibles dans l'InfoBase du GC[xxiv].

Acquisition de capacités

Description

Obtenir des capacités de pointe pour conserver un avantage par rapport à des adversaires éventuels et pour avancer à la même allure que nos Alliés, tout en exploitant au maximum les innovations et la technologie en matière de défense. Des régimes d'approvisionnement rationalisés et souples font en sorte que la Défense est munie de l'équipement voulu pour exécuter ses missions.

Faits saillants de la planification

Un approvisionnement efficace en matière de défense est essentiel pour que les Forces armées canadiennes (FAC) possèdent les capacités nécessaires pour protéger et défendre le Canada et les Canadiens. Pour atteindre cet objectif, il sera nécessaire de revoir le modèle d'approvisionnement du Canada, de réduire la complexité et la redondance, afin de voir à ce que les projets soient achevés à l'intérieur des délais.

Un certain nombre de mesures peuvent être prises immédiatement pour aider à rationaliser le processus d'approvisionnement en matière de défense et pour miser sur les récents efforts déployés pour l'amélioration du processus d'approvisionnement à l'échelle du gouvernement. Ces mesures nous permettront de respecter les profils budgétaires prévus et de mettre en œuvre les nouvelles capacités au besoin.

Résultat ministériel 5.1 – L'approvisionnement en matière de défense est rationalisé

- Réduire les délais d'approbation ministériels au moyen d'initiatives comme le renouvellement du processus d'approbation de projet, qui vise à réduire les délais de traitement et à permettre la réalisation d'un plus grand nombre de projets au cours de plus courtes périodes.
- Accroître la transparence et la rapidité des communications avec les associations de l'industrie de la défense, y compris en organisant des rencontres entre le Ministère de la Défense nationale (MDN) et l'industrie canadienne par l'entremise d'un groupe consultatif de l'industrie de la défense et d'autres tribunes.
- Travailler avec des partenaires pour accroître les pouvoirs de passation de marchés du MDN de façon à faire passer ceux-ci à 5 millions de dollars d'ici 2018, permettant ainsi à plus de 80 pour cent des contrats d'approvisionnement en matière de défense d'être gérés par la Défense nationale.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
5.1 L'approvisionnement en matière de défense est rationalisé	% des projets qui respectent l'échéancier approuvé pour leur élaboration et leur approbation (projets à faible risque et peu complexes)	À être déterminé d'ici le 31 mars 2019	À être déterminé d'ici le 31 mars 2019	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019
	% des projets et des contrats de services qui sont attribués dans le cadre des objectifs de rendement établis	100%	31 mars 2019	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019

Remarque : Pour plus de renseignements sur les indicateurs de rendement de la Défense nationale, veuillez consulter l'InfoBase du GC[xxiv].

Résultat ministériel 5.2 – L'acquisition de l'équipement de défense est bien gérée

- Accroître et professionnaliser les effectifs chargés de l'approvisionnement afin d'améliorer la capacité de gérer les acquisitions et de soutenir les capacités militaires complexes actuelles d'aujourd'hui. Nous allons assurer la croissance de l'effectif chargé de l'approvisionnement grâce à l'exécution réussie d'activités d'embauche et à la création de bassins de candidats. Le développement des connaissances et des talents de l'ensemble de l'effectif chargé de l'approvisionnement sera optimisé par l'amélioration de la formation et l'accréditation professionnelles de l'effectif.
- Voici les principaux projets d'acquisition d'équipement en 2018-2019 :
  - suite de la construction des navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique;
  - suite de la conception et du génie de production du navire de soutien interarmées;
  - le projet du navire de combat canadien devrait sélectionner une conception de navire;
  - compétition ouverte et transparente pour remplacer les avions de chasse CF-18; et
  - un projet de capacité intérimaire CF-18 remplacera les avions de chasse CF-18 jusqu'à ce qu'un remplacement permanent soit livré.

Pour en savoir davantage sur ces projets et d'autres projets, veuillez consulter les sites Web suivants :

- investir dans l'équipement[xxxvi]
- projets actuels fondés sur l'équipement[xxxvii]

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
5.2 L'acquisition de l'équipement de défense est bien gérée	% des projets d'acquisition de biens d'équipement qui ne dépassent pas la portée approuvée	100%	31 mars 2019	100%	100%	100%
	% des projets d'acquisition de biens d'équipement qui respectent l'échéancier approuvé	100%	31 mars 2019	38%	71%	87%
	% des projets d'acquisition de biens d'équipement qui respectent l'autorisation de dépenser	100%	31 mars 2019	94%	100%	100%

Remarque : Pour plus de renseignements sur les indicateurs de rendement de la Défense nationale, veuillez consulter l'InfoBase du GC[xxxviii].

La flotte de l'avenir de la Marine royale canadienne : Les navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique

Les capacités page du projet des navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique[xxxix] feront des progrès considérables et soutenues en 2018-2019. Le premier navire, le futur NCSM Harry DeWolf, sera lancé; les deux premiers mégablocs du second navire de la classe, le futur NCSM Margaret Brooke, sortiront du hangar de construction; la mise sur cale du troisième navire de la classe, le futur NCSM Max Bernays, sera effectuée, et les travaux de construction du quatrième navire de la classe, le futur NCMS William Hall, commenceront.

Résultat ministériel 5.3 – L'acquisition de technologies de l'information pour la défense est bien gérée

- Améliorer la planification, la conception, le développement et le déploiement de solutions et de capacités rendues possibles par la technologie et de changements à la capacité de GI et de TI à la Défense nationale au moyen d'une vaste collaboration avec les partenaires, les clients, les intervenants et les collègues.
- Améliorer l'interopérabilité des nouveaux systèmes basés sur les TI au MDN et à l'échelle du gouvernement du Canada par la tenue d'examens de l'architecture d'entreprise au MDN et au gouvernement du Canada afin d'empêcher que des solutions différentes soient trouvées pour des problèmes de TI communs.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
5.3 L'acquisition de technologies de l'information pour la défense est bien gérée	% des projets liés aux technologies de l'information qui ne dépassent pas la portée approuvée	100%	31 mars 2019	100%	100%	100%
	% des projets liés aux technologies de l'information qui respectent l'échéancier approuvé	100%	31 mars 2019	85%	90%	90%
	% des projets liés aux technologies de l'information qui respectent l'autorisation de dépenser	100%	31 mars 2019	95%	100%	95%

Remarque : Pour plus de renseignements sur les indicateurs de rendement de la Défense nationale, veuillez consulter l'InfoBase du GC[xl].

Résultat ministériel 5.4 – Les approvisionnements sont accessibles et bien gérées

Améliorer la responsabilisation à l'égard du matériel en mettant en œuvre un contrôle des stocks moderne et efficace, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et l'évaluation des stocks :

- continuer de réaliser le Plan d'action en matière de gestion d'inventaire 2016 et d'autres initiatives conçues pour améliorer la gestion efficace du matériel de défense et l'exactitude des données sur le matériel en ce qui concerne la quantité, l'emplacement, l'état et le prix;
- effectuer un examen pour déterminer la meilleure option pour diriger d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement de la Défense nationale;
- effectuer un projet pilote pour déterminer l'application d'analyse des activités pour améliorer la performance de la chaîne d'approvisionnement; et
- continuer d'offrir une surveillance robuste de la gestion du matériel et un cadre de surveillance au moyen d'un programme national de dénombrement des stocks et de vérification des stocks et communiquer les résultats à la haute direction.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
5.4 Les approvisionnements sont accessibles et bien gérées	% des stocks qui sont inaccessibles pour répondre à la demande prévue	Moins que 7.93%	31 mars 2019	5.78%	5.1%	5.01%
	% des stocks considérés comme étant excédentaires	À être déterminé d'ici le 31 mars 2020	À être déterminé d'ici le 31 mars 2020	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019

Remarque : Pour plus de renseignements sur les indicateurs de rendement de la Défense nationale, veuillez consulter l'InfoBase du GC[xli].

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principales des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
3 135 903 543	3 135 903 543	4 022 785 915	2 670 950 633

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021
2 316.94	2 322.73	2 328.53

Remarque : Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement lié au répertoire des programmes de la Défense nationale sont accesibles dans l'InfoBase du GC[xlii].

Bases, systèmes de technologies de l'information et d'infrastructure durable

Description

Élaborer et gérer des bases et une infrastructure modernes, opérationnelles et durables. Contribuer à la réalisation des objectifs fédéraux en matière d'environnement.

Faits saillants de la planification

La gestion adéquate des différentes bases et installations des Forces armées canadiennes (FAC) de partout au Canada favorise l'instruction de nos soldats, marins, aviateurs et aviatrices pour qu'ils aient du succès dans le cadre des opérations. Les bases et les escadres comprennent de nombreuses unités et formations au sein des FAC. Elles comprennent des groupes-brigades, des escadrons, des régiments et des services de police militaire et servent d'installations d'entraînement essentielles à la disponibilité opérationnelle et aux opérations des FAC.

Notre principale responsabilité demeurera de prendre soin de notre personnel des bases, ce qui suppose d'offrir différents services essentiels au personnel militaire des bases comme des services médicaux, du soutien financier, des services d'alimentation et de logement.

Conformément à notre engagement soutenu de mettre en œuvre les changements recommandés au programme Logement des familles des militaires du Ministère de la Défense nationale (MDN) décrits dans le rapport du vérificateur général publié à l'automne 2015, l'Équipe de la Défense présentera une politique révisée en matière de logement au Comité permanent des comptes publics au plus tard le 31 décembre 2018.

L'Équipe de la Défense administre le plus important portefeuille de biens immobiliers du gouvernement fédéral. Le maintien d'une infrastructure moderne et durable qui soutient les exigences militaires, améliore l'efficacité, réduit l'énergie et l'empreinte écologique, est un facteur essentiel aux préparations des opérations des FAC.

La Défense continuera de rationaliser le portefeuille de biens immobiliers afin d'assurer l'utilisation efficiente et efficace des ressources du MDN, ce qui suppose de diminuer les coûts en énergie en utilisant des contrats sur le rendement, en réduisant le coût total de la propriété par l'utilisation d'ententes publiques ou privées de partenariat et en mettant en œuvre un portefeuille de la bonne taille au moyen d'un plan exhaustif et intégré national de biens immobiliers.

Résultat ministériel 6.1 – Les bases de la Marine et de l'Armée de terre et les escadres de la Force aérienne permettre d'exécuter les opérations militaires et les activités de défense

- Améliorer le soutien au personnel des FAC et leurs familles par l'entremise de programmes et de services administrés de base, dont les centres de ressources pour les familles militaires.
- Fournir des ressources aux bases pour qu'elles mettent en œuvre des initiatives vertes au-delà de la prestation actuelle des programmes environnementaux dans le cadre de notre engagement continu envers une armée écologique.
- Conformément à notre engagement soutenu de mettre en œuvre les changements recommandés au programme de logement militaire, décrits dans le rapport du vérificateur général publié à l'automne 2015, nous allons présenter une politique révisée en matière de logement au Comité permanent des comptes publics au plus tard le 31 décembre 2018.
- Mettre en œuvre des plans d'investissement dans le logement à faible risque, les bureaux et les locaux afin d'améliorer l'état général et la durabilité du portefeuille de logements dans le but de fournir des logements sécuritaires et accessibles, en fonction des exigences des FAC.
- Élaborer et mettre en vigueur une norme sur la durabilité dans les champs de tir et les secteurs d'entraînement, en nous appuyant sur l'ébauche actuelle de la norme sur la gestion durable des champs de tir et des secteurs d'entraînement.

À titre informatif, veuillez consulter les pages Web suivantes :

- bases navales[xliii]
- bases de l'armée[xliv]
- escadres et escadrons de la Force aérienne[xlv]

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
6.1 Les bases de la Marine et de l'Armée de terre et les escadres de la Force aérienne permettre d'exécuter les opérations militaires et les activités de défense	Degré auquel les bases et les escadres aident leurs unités à exécuter les fonctions leur ayant été confiées	À être déterminé d'ici le 31 mars 2019	À être déterminé d'ici le 31 mars 2019	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019

Remarque : Pour plus de renseignements sur les indicateurs de rendement de la Défense nationale, veuillez consulter l'InfoBase du GC[xlvi].

Résultat ministériel 6.2 – L'infrastructure de défense est bien gérée tout au long de son cycle de vie

- Améliorer les infrastructures dans les bases et les escadres, y compris les bureaux requis à l'extérieur des bases et des escadres et les logements des membres des FAC.
- Continuer de procéder à l'aliénation des bâtiments sous-utilisés et désuets, ce qui permettra d'accroître l'efficacité du portefeuille d'infrastructure tout en nous aidant à accélérer la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.
- Continuer de transformer la gestion des biens immobiliers afin d'offrir un niveau uniforme de services dans l'ensemble du pays et d'optimiser les ressources en permettant à nos unités des opérations immobilières régionales d'offrir leurs services en toute efficacité, notamment des services de maintenance et de réparation de l'infrastructure de la Défense nationale, des services de soutien en matière d'architecture, d'ingénierie et de gestion de projet, des services de planification et de gestion de portefeuille ainsi que des services d'approvisionnement pour les biens de la Défense nationale dont les bâtiments et autres biens immobiliers dans l'ensemble du Canada.
- Explorer des façons d'établir des partenariats avec le secteur privé au moyen d'ententes contractuelles fondées sur le rendement, en collaboration avec des employés, des intervenants, des communautés locales et les syndicats du secteur public.

Pour en savoir davantage, veuillez consulter les pages web investir dans l'infrastructure[xlvii] et projets d'infrastructure[xlviii].

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
6.2 L'infrastructure de défense est bien gérée tout au long de son cycle de vie	% des biens immobiliers jugés comme étant dans un état acceptable ou mieux	80% ou supérieur	31 mars 2019	Non disponible	83.88%**	85.49%**
	% des investissements dans l'entretien et les réparations par rapport à la valeur du portefeuille des infrastructures	1.4%*	31 mars 2020	Non disponible	1.19%**	1.31%**
	% de la valeur totale des biens immobiliers définis comme étant excédentaires	1% ou moins	31 mars 2019	Non disponible	0.60%**	0.35%**

Remarques:

1. * Cette valeur reflète un jalon de l'industrie pour les pratiques recommandées en matière de maintien des portefeuilles d'infrastructure.
2. ** Les résultats à venir au titre du Cadre des résultats ministériels pourraient ne pas être comparables directement aux résultats des années précédentes, ce qui s'explique par des changements apportés à la méthodologie des indicateurs qui étaient utilisés auparavant dans le cadre de l'architecture d'alignement des programmes.
3. Pour plus de renseignements sur les indicateurs de rendement de la Défense nationale, veuillez consulter l'InfoBase du GC[iii].

Résultat ministériel 6.3 – La défense mène ses activités d'une façon sûre et en respectant l'environnement

- Mettre en œuvre la Stratégie énergétique et environnementale de la Défense (SEED), qui décrit les initiatives menées par le MDN à l'appui des engagements du Canada en matière de réduction des gaz à effet de serre, et ses obligations concernant la protection et la gérance de l'environnement.
- Chercher des occasions d'acquérir des sources d'énergie propre et d'énergie de rechange pour les bases navales, les bases de l'armée et les escadres de la Force aérienne.
- Tous les nouveaux projets de construction et de réfection majeure devront recevoir la certification argent du « Leadership in Energy and Environmental Design » (LEED) ou l'équivalent.
- Concevoir un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail common pour l'ensemble de la Défense qui pourra être appliqué par tous les programmes et les organisations de sécurité au sein de la Défense nationale qui surveillera continuellement, fera rapport et améliorera la méthodologie fondée de l'environnement de travail qui est reconnu au pays et à l'étranger.

Pour en savoir davantage, veuillez consulter la page Web sur l'écologisation de la Défense[i].

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
6.3 La défense mène ses activités d'une façon sûre et en respectant l'environnement	% des engagements que la Défense a pris dans sa Stratégie énergétique et environnementale et qu'elle respecte ou dépasse	80% ou supérieur	31 décembre 2030	Non disponible	Non disponible	Non disponible Nouvel indicateur à compter de 2018-2019

Remarque : Pour plus de renseignements sur les indicateurs de rendement de la Défense nationale, veuillez consulter l'InfoBase du GC[ii].

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principales des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
3 373 341 311	3 373 341 311	3 318 980 379	3 178 869 655

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018–2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019–2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020–2021
16 424.23	16 482.70	16 541.16

Remarque : Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement lié au répertoire des programmes de la Défense nationale sont accesibles dans l'InfoBase du GC[fr].

Services internes

Description

On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes du ministère. Les 10 catégories de services sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Faits saillant de la planification

Nous continuerons à appliquer des pratiques innovatrices, élaborées par l'expérience, à la façon dont nous organisons nos activités opérationnelles et ministérielles. Pour donner un exemple de ces pratiques innovatrices, des programmes pilotes ont récemment permis de cerner de nouvelles approches potentielles pour les procédures d'autorisation de sécurité et le processus de dotation pour le personnel civil. À l'avenir, nous continuerons à utiliser notre capacité croissante d'analyse des programmes, dont l'établissement d'une nouvelle équipe d'analyse opérationnelle au sein du bureau de l'agent en chef des données afin d'identifier des opportunités par la mesure du rendement, les jalons, et les examens d'activités des processus opérationnels afin d'entraîner un changement graduel et des améliorations transformationnelles.

Gestion et planification des finances

La gestion et la planification des finances constitueront des facteurs clés qui permettront à l'institution de mettre en œuvre PSE et de voir à assurer l'efficacité de la surveillance et de la responsabilité. Bien que la Défense soit responsable de la mise en œuvre de PSE, elle sera appuyée par une équipe de finances qui continuera de définir et de mettre en œuvre un nouveau modèle de financement lié à la gestion des immobilisations (le Ministère planifiera toutes les immobilisations selon la comptabilisation d'exercice et le financement en fonction de la comptabilité de caisse). La gestion et planification des finances se penchera sur le développement d'un mécanisme viable pour obtenir des systèmes de planification analytique d'entrepise et des outils qui permettra de mieux informer dans la prise de décision.

Le Ministère élaborera et mettra en œuvre un programme de surveillance du rendement pour la gestion de son Plan d'investissement. Le Plan d'investissement 2018 est fondé sur PSE, qui a mis en place des changements importants à la façon dont les investissements sont régis et approuvés, afin de voir à ce que l'Équipe de la Défense dispose de la souplesse voulue pour gérer efficacement les principaux investissements. La Défense nationale publiera le prochain Plan d'investissement en 2018 et mettra à jour le Plan aux trois ans par la suite, afin de voir à ce que les Canadiens comprennent bien nos priorités en matière d'investissements et à ce que l'industrie soit davantage en mesure de répondre aux besoins en capacité des Forces armées canadiennes et afin de réaliser l'engagement du gouvernement à l'égard de la transparence, des résultats et de la responsabilisation.

Gestion des ressources humaines civiles

La gestion efficace des ressources humaines civiles est essentielle et constituera un facteur clé dans la mise en œuvre de Protection, Sécurité, Engagement. Notre défi consistera à définir les besoins à venir en effectifs civils afin de voir à ce que les bonnes personnes soient en poste afin mener à bien les initiatives décrites dans la politique de défense. Nous continuerons de mettre en œuvre une série d'initiatives flexibles, novatrices, et axés sur les résultats de transformation des activités qui permettrons d'établir des capacités de ressources humaines cohérentes et stratégiques. Par exemple, ce qui comprendra un service nationale d'un modèle de prestation pour la dotation et la classification.

Les problèmes continus concernant Phénix et la rémunération des employés civils nécessitent l'adoption d'une démarche plus active, et nous sommes en voie de mettre sur pied une équipe de spécialistes de la

rémunération qui seront en mesure de régler les problèmes de paye des employés. Nous sommes en voie de mettre en œuvre un certain nombre d'initiatives qui se traduiront par une plus grande efficacité de nos fonctions de dotation et de classification, ce qui comprend l'allègement du fardeau administratif et la diminution des délais de traitement. En collaborant étroitement avec l'organisation de la dirigeante principale des données, nous accroissons notre capacité de mesurer le rendement et fournissons aux décideurs principaux des renseignements et des analyses sur les effectifs civils. À moyen terme, un certain nombre d'investissements clés seront effectués et favoriseront un milieu de travail sain, respectueux et inclusif et permettront la réalisation des priorités du gouvernement du Canada.

Genre, diversité et inclusion

La Défense nationale a créé un centre de responsabilité conjoint pour la mise en œuvre de l'analyse comparative sur les sexes plus (ACS+) dans toute l'institution, afin de respecter les engagements du gouvernement formulés dans PSE et en réponse au Rapport de 2015 du vérificateur général du Canada au sujet de la mise en œuvre de l'analyse comparative sur les sexes (ACS). Du côté des FAC, cette fonction est mandatée par une directive de 2016 du Chef d'état-major de la Défense d'offrir de l'expertise sur l'ACS+ en ce qui concerne les opérations des FAC, dont la mise en œuvre du plan d'action du Canada sur les femmes, la paix et la sécurité dans les opérations. Du côté du Ministère de la Défense nationale (MDN), cette fonction est mandatée par une directive du Sous-ministre et est responsable d'offrir une expertise opportune sur le genre, la diversité et l'inclusion (GDI) dans toutes les fonctions ministérielles civiles, en complément du travail particulier aux ressources humaines que l'équipe des ressources humaines entreprend déjà.

L'approche de l'équipe GDI du MDN repose sur quatre volets : 1) l'instruction, 2) l'expertise, 3) l'alignement des processus et systèmes, et 4) la supervision, la surveillance et les rapports. Ce centre de responsabilité supervisera l'intégration des exigences additionnelles de l'ACS+ dans le travail de l'équipe de la Défense, dont la prestation d'instruction de défense spécialisée et d'outils aux conseillers sur le genre, de même que des points centraux et la création d'une communauté professionnelle civile-militaire sur l'ACS+. Nous entreprendrons aussi une évaluation des obstacles pour les genres et la diversité de même que les idées préconçues dans les fonctions, processus opérationnels et les systèmes principaux du MDN, dont l'approvisionnement, l'infrastructure et l'environnement, les GI/TI, les finances, la politique et la recherche, en vue d'identifier 3 ou 4 initiatives clé pour illustrer l'application de l'ACS+ à toutes les responsabilités essentielles de la Défense au-delà des ressources humaines.

Communiquer avec les Canadiens

L'ouverture et la transparence favorisent une meilleure compréhension par la population des questions et des défis en matière de défense. Pendant que nous mettrons en œuvre Protection, Sécurité, Engagement, nous ferons connaître régulièrement nos progrès, ce qui comprend les délais prévus, les principaux jalons et le financement. L'engagement auprès des intervenants sera au cœur de notre démarche de communications à volets multiples. En communiquant les progrès que nous réalisons dans les initiatives de la Défense, nous pourrons nous concentrer sur l'obtention de résultats.

Nouveau quartier général de la Défense nationale

Au début de 2017, l'Équipe de la Défense de la région de la capitale nationale (RCN) a commencé à s'installer dans des locaux de pointe récemment rénovés situés dans l'ouest d'Ottawa, que l'on appelle le Quartier général de la Défense nationale ou QGDN (Carling). Ce déménagement est une entreprise d'envergure et a lieu dans le cadre d'un plan plus large visant à regrouper l'empreinte de la Défense, pour qu'elle passe de plus de 40 emplacements dans la RCN à environ sept. Au moins 8 500 employés de la région déménageront à ce nouveau QGDN en plusieurs étapes. Il est prévu qu'environ 4 000 personnes déménageront pendant la phase II, qui commencera à la fin de l'automne 2018 jusqu'à l'été 2019. Le déménagement du QGDN augmentera l'efficacité et diminuera les frais de locaux et de fonctionnement pour le gouvernement du Canada. Il devrait permettre aux contribuables d'économiser 750 millions de dollars sur une période de 25 ans. De plus, les nouvelles installations favoriseront la collaboration et permettront au personnel de travailler dans un environnement plus sain, plus moderne et plus sécuritaire.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principales des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
632 291 994	632 291 994	636 396 708	643 024 471

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018–2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019–2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020–2021
3 245.93	3 248.62	3 251.32

Remarque : Les renseignements sur les ressources financières et les ressources humaines lié au répertoire des programmes de la Défense nationale sont accesibles dans l'InfoBase du GC[iii].

Dépenses et ressources humaines

Dépenses prévues

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère

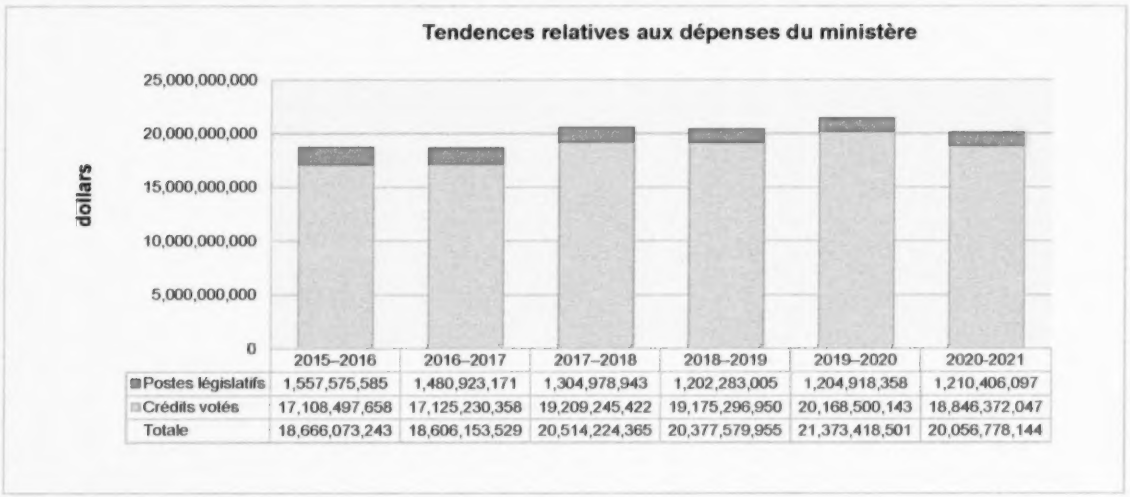

	2015–2016	2016–2017	2017–2018	2018–2019	2019–2020	2020-2021
Postes législatifs	1,557,575,585	1,480,923,171	1,304,978,943	1,202,283,005	1,204,918,358	1,210,406,097
Crédits votés	17,108,497,658	17,125,230,358	19,209,245,422	19,175,296,950	20,168,500,143	18,846,372,047
Totale	18,666,073,243	18,606,153,529	20,514,224,365	20,377,579,955	21,373,418,501	20,056,778,144

Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses 2015-2016	Dépenses 2016-2017	Prévisions des dépenses 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
Opérations	1 009 082 883	852 760 671	1 035 400 224	752 722 921	752 722 921	759 571 058	771 658 649
Forces prêtes au combat	8 192 901 718	8 211 267 450	8 744 250 672	8 854 401 407	8 854 401 407	8 936 076 386	9 053 578 753
Équipe de la Défense	2 736 172 701	2 648 137 615	2 826 367 848	2 840 676 739	2 840 676 739	2 865 061 123	2 896 649 334
Concept de force de l'avenir	724 915 227	738 965 956	734 343 092	788 242 040	788 242 040	834 546 932	842 046 649
Acquisition de capacités	2 419 197 701	2 387 252 795	3 092 730 183	3 135 903 543	3 135 903 543	4 022 785 915	2 670 950 633
Bases, systèmes de technologie de l'information et d'infrastructure durables	3 074 297 471	3 132 838 103	3 473 710 922	3 373 341 311	3 373 341 311	3 318 980 379	3 178 869 655
Total partiel	18 156 567 701	17 971 222 590	19 906 802 941	19 745 287 961	19 745 287 961	20 737 021 793	19 413 753 673
Services internes	509 505 542	634 930 939	607 421 424	632 291 994	632 291 994	636 396 708	643 024 471
Total	18 666 073 243	18 606 153 529	20 514 224 365	20 377 579 955	20 377 579 955	21 373 418 501	20 056 778 144

Remarques:

1. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.
2. L'augmentation constatée en 2017-2018 et au cours des années suivantes comparativement à 2015-2016 et à 2016-2017 est attribuable principalement à une augmentation des investissements en immobilisations et des dépenses de fonctionnement liés à la politique de défense Protection, Sécurité, Engagement, du Canada ainsi qu'à une augmentation du financement lié à la rémunération militaire et aux conventions collectives signées récemment dans la fonction publique fédérale.

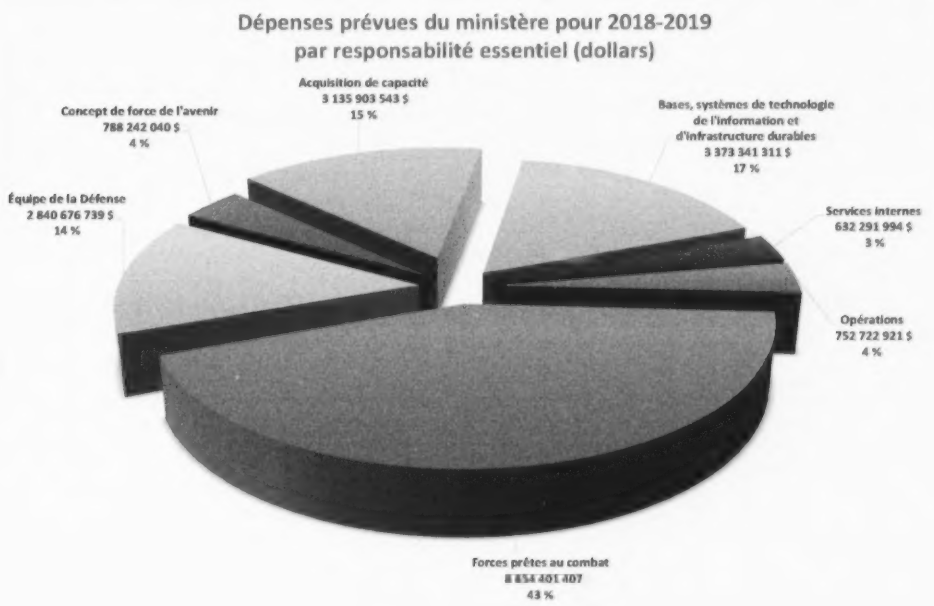

Ressources humaines prévues

L'effectif de la Force régulière est en ce moment inférieur de 1 200 membres à son effectif autorisé de 68 000. À l'aide d'efforts de recrutement et d'une stratégie de rétention, les FAC continueront à croître pour atteindre son effectif autorisé. L'augmentation de 3 500 membres de la Force régulière annoncée dans PSE sera attribuée à des responsabilités essentielles spécifiques à une date ultérieure, ce qui permettra une croissance graduelle et gérable des effectifs.

Afin de répondre aux grandes ambitions énoncées dans PSE, nous embaucherons 1 150 civils de la défense de plus afin de renforcer nos capacités dans les domaines du renseignement, de la logistique, de l'approvisionnement et de la maintenance. Ces équivalents à temps plein seront attribués à des responsabilités essentielles spécifiques à une date ultérieure.

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes (équivalents temps plein)

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2015-2016	Équivalents temps plein réels 2016-2017	Prévisions d'équivalents temps plein 2017-2018	Équivalents temps plein prévus 2018-2019	Équivalents temps plein prévus 2019-2020	Équivalents temps plein prévus 2020-2021
Opérations	S.O.	S.O.	S.O.	2 477.12	2 492.60	2 508.08
Forces prêtes au combat	S.O.	S.O.	S.O.	44 055.17	44 339.40	44 623.63
Équipe de la Défense	S.O.	S.O.	S.O.	19 183.61	19 304.50	19 425.39
Concept de force de l'avenir	S.O.	S.O.	S.O.	3 268.00	3 280.45	3 292.89
Acquisition de capacités	S.O.	S.O.	S.O.	2 316.94	2 322.73	2 328.53
Bases, systèmes de technologie de l'information et d'infrastructure durables	S.O.	S.O.	S.O.	16 424.23	16 482.70	16 541.16
Total partiel	S.O.	S.O.	S.O.	87 725.07	88 222.38	88 719.68
Services internes	S.O.	S.O.	S.O.	3 245.93	3 248.62	3 251.32
Total	S.O.	S.O.	S.O.	90 971.00	91 471.00	91 971.00

Remarque : Les données réelles des années financières 2015-2016 et 2016-2017, de même que la prévision pour l'année financière 2017-2018 ne peuvent être présentées car le mécanisme de préparation des rapports a changé de l'architecture d'alignement des programmes au Cadre ministériel des résultats dans l'année financière 2018-2019.

Prévisions totales en ressources humaines – Personnel de la Force de réserve

La Force de réserve est un élément unique et apprécié des FAC. Elle est divisée en trois sous-éléments constitutifs :

- la Première réserve,
- le Service d'administration et d'instruction des organisations des cadets, et
- les Rangers canadiens

La Première réserve est actuellement inférieur à l'effectif autorisé par le gouvernement du Canada, en raison d'une attrition plus importante que prévu et de la difficulté à atteindre les quotas de recrutement. Un examen de la Première réserve a été effectué et a permis de cerner les points à améliorer pour augmenter le nombre de membres jusqu'à l'effectif autorisé de 30 000 personnes d'ici 2024.

Le Service d'administration et d'instruction des organisations des cadets a achevé sa restructuration organisationnelle et il maintiendra son niveau d'effectif actuel approuvé de 8 000 personnes.

L'Armée canadienne (AC) a mené un examen initial des Rangers canadiens et a établi un plan de croissance potentielle pour les cinq prochaines années à compter de l'exercice financier 2018-2019. Les Rangers canadiens font partie intégrante des activités de surveillance et fournissent continuellement leur soutien aux opérations de recherche et de sauvetage dans le Nord. Ils sont les yeux et les oreilles du Canada dans les régions peu peuplées et isolées du Canada, situées au Nord et le long des côtes. Pour donner suite à la lettre de mandat du ministre, les FAC continueront à assurer la surveillance et le contrôle du territoire canadien, ce qui comprendra l'examen continu de la structure de la force des Rangers canadiens ainsi que d'autres améliorations des capacités.

Le tableau qui suit indique les prévisions totales en ressources humaines pour le personnel de la Force de réserve au cours des trois prochains exercices, soit de 2018-2021.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Première réserve	28 500	28 650	28 950
Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets	8 000	8 000	8 000
Rangers canadiens	5 000	5 000	5 000

Budget des dépenses par crédit voté

Pour de l'information sur les crédits organisationnels du Ministère de la Défense nationale, consultez le Budget principal des dépenses 2018-2019[iv].

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations du ministère de la Défense nationale. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le site Web du ministère de la Défense nationale[iv].

État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions des résultats 2017–2018	Résultats prévus 2018–2019	Écart (résultats prévus pour 2018–2019 moins prévisions des résultats de 2017–2018)
Total des dépenses	21 478 001 000	21 392 063 000	(85 938 000)
Total des revenus	431 987 000	486 235 000	54 248 000
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	21 046 014 000	20 905 828 000	(140 186 000)

Remarque : Les résultats globaux prévus pour 2018–2019 ont été dérivés seulement de l'ébauche de budget principal des dépenses et n'incluent pas de financement supplémentaire où le ministère a la capacité d'accéder des fonds pour des opérations militaires (jusqu'à 520 millions de dollars) et le report du budget d'exploitation (jusqu'à 392 millions de dollars).

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Harjit S. Sajjan, c.p., OMM, MSM, CD, député

Ministre associé : L'honorable Seamus O'Regan, c.p., député

Première dirigeante : Jody Thomas, Sous-ministre

Chef d'état-major de la Défense : Général Jonathan Vance, CMM, MSC, CD

Portefeuille ministériel:

- Ministère de la Défense nationale
- Forces armées canadiennes
- Ombudsman de la Défense nationale et des Forces canadiennes[lvi]
- Centre de la sécurité des télécommunications[lvii]
- Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire[lviii]
- Comité externe d'examen des griefs militaires[lix]
- Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications[lx]
- Organisations de cadets du Canada[lxi]
- Rangers juniors canadiens[lxii]

Instruments habilitants :

- **la** Loi sur la défense nationale[lxiii]
- **la** Loi sur les mesures d'urgence[lxiv]
- **la** Loi sur l'aéronautique[lxv]
- **la** Loi sur les pêches[lxvi]

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter Législation et la Défense nationale[lxvii].

Année d'incorporation ou de création : 1923

Pour plus d'information sur le Ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes, veuillez consulter le site Web du ministère[lxviii].

Raison d'être, mandat et rôle

La section « Raison d'être, mandat et rôle: compositions et responsabilités » est accessible sur le site web du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes[lxix].

Contexte opérationnel et risques principaux

L'information sur le contexte opérationnel et les risques principaux est accessible sur le site Web du ministère de la Défense nationale[lxx].

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels de la Défense nationale pour 2018-2019 sont illustrés ci-dessous.

Responsabilité essentielle	Opérations				
Description	Détecter, dissuader et défendre contre les menaces ou les attaques visant le Canada. Aider les autorités civiles et les organismes d'application de la Loi, y compris la lutte contre le terrorisme, en appui à la sécurité nationale, à de catastrophes nationales ou à de grandes situations d'urgence; et mener des opérations de recherche et de sauvetage. Détecter, dissuader et défendre contre les menaces pesant sur l'Amérique du Nord, ou les attaques dirigées contre elle, de concert avec les États-Unis, notamment par l'intermédiaire du NORAD. Diriger et/ou contribuer aux forces de l'OTAN et aux efforts de coalitions visant à dissuader et de vaincre les adversaires, y compris des terroristes, afin d'appuyer la stabilité mondiale. Diriger et/ou contribuer aux opérations de paix internationales et des missions de stabilisation avec les Nations Unies, l'OTAN et d'autres partenaires multilatéraux. S'engager dans le renforcement des capacités afin d'appuyer la sécurité de d'autres pays et les moyens dont ils disposent pour contribuer à la sûreté et la sécurité des canadiens à l'étranger. Aider les autorités civiles et des partenaires non gouvernementaux pour répondre en cas de catastrophes internationales et nationales ou de situations d'urgence de grande envergure.				
Résultats et indicateurs	Les Canadiens sont protégés contre les menaces pesant sur le Canada et contre les attaques dirigées contre lui • % des demandes d'aide répondues • % des éléments des Forces qui sont employés dans les délais fixés • % des opérations qui atteignent les objectifs fixés	Les personnes au Canada qui ont besoin d'aide par suite de catastrophes naturelles et d'autres urgences la reçoivent • % des missions de recherche et de sauvetage qui satisfont aux normes établies • % des interventions coordonnées, maritimes, aériennes et interarmées qui sont jugées efficaces en cas d'incident de recherche et de sauvetage • % des demandes d'aide auxquelles le Ministère répond	La souveraineté du Canada dans l'Arctique est préservée et protégée • % des opérations et des exercices dans l'Arctique qui atteignent les objectifs fixés	L'Amérique du Nord est défendue contre les menaces et les attaques • % des opérations continentales qui atteignent les objectifs établis • % des engagements et des obligations que le Canada a contractés envers le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord qui sont rencontrés	Les Forces armées canadiennes contribuent à l'existence d'un monde plus stable et paisible • % des opérations internationales qui atteignent les objectifs établis
Répertoire des programmes	• Opérations au Canada • Opérations en Amérique du Nord • Opérations internationales • Engagement mondial • Cyberopérations • Commandement, contrôle et poursuite prolongée des opérations • Opérations spéciales				

Responsabilité essentielle	Forces prêtes au combat	
Description	Déployer des forces prêtes au combat et pouvant réussir dans un environnement de sécurité imprévisible et complexe en exécutant des opérations concomitantes liées à toutes les missions confiées officiellement.	
Résultats et indicateurs	Les Forces armées canadiennes sont prêtes à mener des opérations concomitantes • % des opérations qui peuvent être menées simultanément • % des éléments des Forces qui sont prêts à exécuter des opérations, conformément aux objectifss établis	L'équipement militaire est prêt pour l'entraînement et les opérations • % des flottes maritimes clés qui sont en bon état de service pour répondre aux besoins de l'entraînement et aux critères de la disponibilité opérationnelle • % des parcs de véhicules terrestres qui sont en bon état de service pour répondre aux besoins de l'entraînement et aux critères de la disponibilité opérationnelle • % des flottes aériennes qui sont en bon état de service pour répondre aux besoins de l'entraînement et aux critères de la disponibilité opérationnelle
Répertoire des programmes	• Commandement et contrôle stratégiques • Forces navales prêtes au combat • Forces terrestres prêtes au combat • Forces aériennes et spatiales prêtes au combat • Forces d'opérations spéciales prêtes au combat • Cyberforces prêtes au combat • Forces du renseignement prêtes au combat • Forces interarmées et multinationales prêtes au combat • Soins de santé, police militaire et forces de soutien prêts à l'action • Soutien de l'équipement • Conseil de liaison des Forces canadiennes et appui des employeurs	

Responsabilité essentielle	Équipe de la Défense				
Description	Recruter, perfectionner et soutenir une Équipe de la Défense agile et diversifiée, dans un milieu de travail sain et exempt de comportements dommageables; appuyer les familles des militaires; et répondre aux besoins de tous les militaires partant à la retraite, y compris ceux qui sont malades ou blessés. Renforcer les collectivités canadiennes en investissant dans la jeunesse.				
Résultats et indicateurs	L'effectif des Forces armées canadiennes progresse vers l'objectif définitif de 101 500 militaires • % des postes de la Force régulière qui sont dotés • % des postes de la Force de réserve qui sont dotés • % des groupes professionnels souffrant d'un manque d'effectifs critique	La santé et le bien-être de l'Équipe de la Défense bénéficient d'un solide appui • % des militaires médicalement aptes à exercer leur profession dans les forces armées • % des militaires estimant que les Forces armées canadiennes leur procurent ainsi qu'à leur famille une qualité de vie raisonnable • % des membres des Forces armées canadiennes qui disent bénéficier d'un haut niveau de bien-être au travail • % des employés civils qui décrivent leur milieu de travail comme étant sain du point de vue psychologique	L'Équipe de la Défense incarne les valeurs et la diversité de la société canadienne • % des membres de l'Équipe de la Défense qui s'identifient comme étant des femmes • % des membres de l'Équipe de la Défense qui s'identifient comme appartenant à une minorité visible • % des membres de l'Équipe de la Défense qui s'identifient comme étant des Autochtones • % des membres de l'Équipe de la Défense qui disent avoir été victimes de harcèlement • % des membres de l'Équipe de la Défense qui disent avoir été victimes de discrimination • Nombre annuel de comportements sexuels dommageables et inappropriés signalés dans l'Équipe de la Défense • Nombre et types de mesures prises par suite de comportements sexuels dommageables et inappropriés signalés par l'Équipe de la Défense • % des membres de l'Équipe de la Défense qui ont assisté à une assemblée publique ou à une session de formation sur les comportements sexuels dommageables et inappropriés (Opération Honour)	Familles militaires qui sont soutenues et résilientes • % des familles de membres des Forces armées canadiennes qui estiment qu'elles arrivent à relever les défis de la vie militaire • % des membres des Forces armées canadiennes qui sont satisfaits du soutien global que leur famille reçoit de la part de ces derniers	Au Canada, les jeunes bénéficient d'une expérience et de possibilités qui les rendent capables d'opérer une transition réussie à la vie adulte • % d'objectif de la population des jeunes Canadiens visés qui font partie des Cadets et des Rangers juniors canadiens

Répertoire des programmes	• Recrutement • Instruction individuelle et formation professionnelle militaire • Gamme complète des soins de santé • Gestion de l'Équipe de la Défense • Transition de la vie militaire à la vie civile • Soutien fourni au militaire et à sa famille • Histoire et patrimoine militaires • Services du droit militaire/Exercice de l'autorité de justice militaire • Ombudsman • Cadets et Rangers juniors canadiens (Programme jeunesse)

Responsabilité essentielle	**Concept de force de l'avenir**	
Description	Concevoir et créer la force de l'avenir grâce à une compréhension approfondie de l'environnement opérationnel futur et des risques pour le Canada et ses intérêts en matière de sécurité. Renforcer la capacité de la Défense de cerner et de prévenir toute une gamme d'imprévus, de s'y adapter et d'y faire face par l'intermédiaire de réseaux d'innovation et de collaboration et grâce à la recherche de pointe.	
Résultats et indicateurs	Les capacités de la Défense sont conçues pour faire face aux menaces futures • Mesure auquelle l'évaluation de l'environnement de sécurité à venir demeure valide • Mesure auquelles les déductions des évaluations et des capacités de sécurité à venir demeurent cohérentes avec celles de nos alliées et partenaires • Mesure auquelles les capacités à venir requises pour garantir un avantage opérationnel sur les menaces de sécurité de la défense ont été prises en considération dans les plans de la Défense	Le pays recourt à des solutions novatrices pour relever les défis qui se posent aux chapitres de la Défense et de la sécurité • % des initiatives et des projets qui sont appuyés par le Programme de sciences et de technologie pour la défense • % des projets d'Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDEeS) qui ont abouti à des conseils judicieux et à l'adoption, à l'intégration ou à l'acquisition éventuelle d'une nouvelle capacité de défense et de sécurité
Répertoire des programmes	• Développement des forces interarmées • Développement de la force navale • Développement de la force terrestre • Développement de la force aérienne et spatiale • Développement des forces d'opérations spéciales • Développement de la cyberforce et de la force des SICC • Développement de la force du renseignement • Sciences, technologie et innovation	

Responsabilité essentielle	Acquisition de capacités			
Description	Obtenir des capacités de pointe pour conserver un avantage par rapport à des adversaires éventuels et pour avancer à la même allure que les Alliés, tout en exploitant au maximum les innovations et la technologie en matière de défense. Des régimes d'approvisionnement rationalisés et souples font en sorte que la Défense est munie de l'équipement voulu pour exécuter ses missions.			
Résultats et indicateurs	L'approvisionnement en matière de défense est rationalisé • % des projets qui respectent l'échéancier approuvé pour leur élaboration et leur approbation (projets à faible risque et peu complexes) • % des projets et des contrats de service qui sont attribués dans le cadre des objectifs de rendement établis	L'acquisition de l'équipement de défense est bien gérée • % des projets d'acquisition de biens d'équipement qui ne dépassent pas la portée approuvée • % des projets d'acquisition de biens d'équipement qui respectent l'échéancier approuvé • % des projets d'acquisition de biens d'équipement qui respectent l'autorisation de dépenser	L'acquisition de technologies de l'information pour la défense est bien gérée • % des projets liés aux technologies de l'information qui ne dépassent pas la portée approuvée • % des projets liés aux technologies de l'information qui respectent l'échéancier approuvé • % des projets liés aux technologies de l'information qui respectent l'autorisation de dépenser	Les approvisionnements sont accessibles et bien gérés • % des stocks qui sont inaccessibles pour répondre à la demande prévue • % des stocks considérés comme étant excédentaires
Répertoire des programmes	• Acquisition d'équipements maritimes • Acquisition d'équipements terrestres • Acquisition d'équipements aérospatiaux • Acquisition, conception et livraison de systèmes de technologie de l'information de la Défense • Gestion du matériel de la Défense			

Responsabilité essentielle	Bases, systèmes de technologie de l'information et d'infrastructure durables		
Description	Élaborer et gérer des bases et une infrastructure modernes, opérationnelles et durables. Contribuer à la réalisation des objectifs fédéraux en matière d'environnement.		
Résultats et indicateurs	Les bases de la Marine et de l'Armée de terre et les escadres de la Force aérienne permettent d'exécuter les opérations militaires et les activités de défense • Degré auquel les bases et les escadres aident leurs unités à exécuter les fonctions leur ayant été confiées	L'infrastructure de défense est bien gérée tout au long de son cycle de vie • % des biens immobiliers jugés comme étant dans un état acceptable ou mieux • % des investissements dans l'entretien et les réparations par rapport à la valeur du portefeuille des infrastructures • % de la valeur totale des biens immobiliers définis comme étant excédentaires	La défense mène ses activités d'une façon sûre et en respectant l'environnement • % des engagements que la Défense a pris dans sa Stratégie énergétique et environnementale et qu'elle respecte ou dépasse
Répertoire des programmes	• Gestion du Programme d'infrastructure de la Défense • Infrastructure de la Défense : construction, réfection et investissement • Infrastructure de la Défense : entretien, soutien et opérations • Logement des familles des militaires • Gestion des services et du programme de technologie de l'information de la Défense • Durabilité et protection de l'environnement • Affaires autochtones • Bases navales • Bases terrestres • Escadres aérospatiales • Bases interarmées, communes et internationales • Opérations institutionnelles de la Police militaire • Sécurité		

Concordance entre le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes de 2018-2019, et l'architecture d'alignement des programmes de 2017-2018

Responsabilités essentielles et répertoire des programmes 2018-2019	Programme du plus bas niveau de l'architecture d'alignement des programmes 2017-2018	Pourcentage du programme du plus bas niveau de l'architecture d'alignement des programmes qui correspond (en dollars) au programme du Répertoire des programmes
Responsabilité essentielle 1: Opérations		
1.1 Opérations au Canada	1.1.1 Opérations de défense du Canada contre les menaces armées	100 %
	1.1.2 Opérations continues de défense, de maintien de la sécurité et de protection de la souveraineté du Canada	100 %
	2.1.1 Opérations d'intervention et d'assistance nationales et continentales	90 %
	2.2.1 Opérations de contre-terrorisme, de réponse aux événements terroristes et de gestion des conséquences	25 %
	2.2.2 Opérations d'assistance lors d'événements majeurs au Canada	100 %
	2.2.4 Opérations de recherche et sauvetage	100 %
	2.2.5 Services de la Défense fournis à d'autres ministères et organismes	100 %
1.2 Opérations en Amérique du Nord	1.1.3 Opérations continues de la Défense par l'intermédiaire du NORAD	100 %
	1.1.4 Opérations continues continentales de la Défense en coopération avec les États-Unis	100 %
	2.1.1 Opérations d'intervention et d'assistance nationales et continentales	10 %
1.3 Opérations internationales	1.2.1 Opérations internationales menées durant une période prolongée	100 %
	1.2.2 Opérations internationales d'intervention de crise et d'urgence	100 %
	1.2.3 Opérations continues de la Défense dans le cadre des engagements permanents de l'OTAN	90 %
	2.1.2 Opérations internationales d'assistance humanitaire et d'intervention en cas de catastrophe	100 %
	2.1.3 Opérations d'évacuation des non-combattants	100 %
1.4 Engagement mondial	1.2.3 Opérations continues de la Défense dans le cadre des engagements permanents de l'OTAN	10 %
	1.3.4 Diplomatie militaire et engagement à l'échelle internationale	100 %
	3.2.6 Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale	1,5 %
1.5 Cyberopérations	1.3.2 Opérations continues de renseignement de la Défense	54,2 %
	1.3.3 Services de soutien opérationnel	86,9 %
1.6 Commandement, contrôle et poursuite prolongée des opérations	1.3.1 Coordination, Commandement et contrôle général des opérations nationales et internationales	100 %
	1.3.2 Opérations continues de renseignement de la Défense	45,8 %
	1.3.3 Services de soutien opérationnel	13,1 %
1.7 Opérations spéciales	2.2.1 Opérations de contre-terrorisme, de réponse aux événements terroristes et de gestion des conséquences	75 %

Responsabilité essentielle 2: Forces prêtes au combat		
2.1 Commandement et contrôle stratégiques	5.2.1 Soutien à la planification des capacités stratégiques	100 %
	5.2.2 Soutien à la planification stratégique de la posture de la force	100 %
2.2 Forces navales prêtes au combat	3.1.1 Rôles maritimes – Maintien de la disponibilité opérationnelle	91,2 %
	3.2.1 Environnement maritime – Entraînement d'intégration	100 %
	3.2.6 Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale	50 %
	3.3.1 Environnement maritime – Production d'éléments de force	99,4 %
	3.4.1 Environnement maritime – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force	91,5 %
	4.1.6 Personnel militaire –Instruction relative à la profession	15,7 %
2.3 Forces terrestres prêtes au combat	3.1.2 Rôles terrestres – Maintien de la disponibilité opérationnelle	88,9 %
	3.2.2 Environnement terrestre – Entraînement d'intégration	100 %
	3.3.2 Environnement terrestre – Production d'éléments de force	94,8 %
	3.2.6 Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale	21,2 %
	3.4.2 Environnement terrestre – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force	79,1 %
	4.1.6 Personnel militaire –Instruction relative à la profession	48,5 %
2.4 Forces aériennes et spatiales prêtes au combat	3.1.3 Rôles aérospatiaux – Maintien de la disponibilité opérationnelle	95,1 %
	3.2.3 Environnement aérospatial – Entraînement d'intégration	100 %
	3.2.6 Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale	25,2 %
	3.3.3 Environnement aérospatial – Production d'éléments de force	94,2 %
	3.4.3 Environnement aérospatial – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force	74,5 %
	4.1.6 Personnel militaire –Instruction relative à la profession	15,4 %
2.5 Forces d'opérations spéciales prêtes au combat	3.1.4 Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle	100 %
	3.2.4 Opérations spéciales – Entraînement d'intégration	100 %
	3.2.6 Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale	2,1 %
	3.3.4 Opérations spéciales – Production d'éléments de force	100 %
	3.4.4 Forces d'opérations spéciales – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force	100 %
	4.1.6 Personnel militaire –Instruction relative à la profession	2,2 %
2.6 Cyberforces prêtes au combat	3.1.5 Rôles communs et interarmées – Maintien de la disponibilité opérationnelle	2,6 %
	3.2.5 Entraînement d'intégration interarmées	1,1 %
	3.3.5 Environnement commun et interarmées – Production d'éléments de force	3,7 %
	3.4.5 Environnement commun et interarmées – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force	0,6 %
	4.1.6 Personnel militaire –Instruction relative à la profession	0,7 %
2.7 Forces du renseignement prêtes au combat	3.1.5 Rôles communs et interarmées – Maintien de la disponibilité opérationnelle	3,6 %
	3.2.5 Entraînement d'intégration interarmées	1,6 %
	3.3.5 Environnement commun et interarmées – Production d'éléments de force	6,0 %
	3.4.5 Environnement commun et interarmées – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force	1,9 %
	4.1.6 Personnel militaire –Instruction relative à la profession	1,3 %
2.8 Forces interarmées et multinationales prêtes au combat	3.1.5 Rôles communs et interarmées – Maintien de la disponibilité opérationnelle	18,6 %
	3.2.5 Entraînement d'intégration interarmées	95,2 %
	3.3.5 Environnement commun et interarmées – Production d'éléments de force	81,9 %
	3.4.5 Environnement commun et interarmées – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force	19,1 %
	4.1.6 Personnel militaire –Instruction relative à la profession	1,6 %
2.9 Soins de santé, police militaire et forces de soutien prêts à l'action	3.1.5 Rôles communs et interarmées – Maintien de la disponibilité opérationnelle	71,9 %
	3.2.5 Entraînement d'intégration interarmées	2,1 %
	3.3.5 Environnement commun et interarmées – Production d'éléments de force	7,0 %

	3.4.5 Environnement commun et interarmées – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force	1,2 %
	4.1.6 Personnel militaire –Instruction relative à la profession	2,9 %
2.10 Soutien de l'équipement	4.2.1 Matériel – Gestion du portefeuille	32,5 %
	4.2.5 Matériel – Génie, essai, production et maintenance	99,45 %
2.11 Conseil de liaison des Forces canadiennes et appui des employeurs	2.3.1 Sensibilisation, héritage et histoire militaire	18,5 %

Responsabilité essentielle 3: Équipe de la Défense		
3.1 Recrutement	4.1.3 Personnel militaire – Recrutement	100 %
3.2 Instruction individuelle et formation professionnelle militaire	6.4 Gestion des ressources humaines	0,5 %
	4.1.5 Personnel militaire – Perfectionnement professionnel	100 %
3.3 Gamme complète des soins de santé	4.1.8 Personnel militaire – Soins de santé	94,4 %
	6.4 Gestion des ressources humaines	2,1 %
3.4 Gestion de l'Équipe de la Défense	4.1.1 Personnel militaire – Gestion du portefeuille de la Force régulière	100 %
	4.1.2 Personnel militaire – Gestion du portefeuille de la Force de réserve	100 %
	4.1.10 Personnel militaire et organisation – Coordination, développement et contrôle stratégiques	100 %
	6.4 Gestion des ressources humaines	3,3 %
3.5 Transition de la vie militaire à la vie civile	4.1.4 Personnel militaire – Transition et libération	100 %
3.6 Soutien fourni au militaire et à sa famille	4.1.7 Personnel militaire – Soutien moral et bien-être	75,6 %
3.7 Histoire et patrimoine militaires	2.3.1 Sensibilisation, héritage et histoire militaire	81,5 %
3.8 Services du droit militaire/Exercice de l'autorité de justice militaire	4.1.9 Organisation – Sécurité, protection, justice et sûreté	9,2 %
3.9 Ombudsman	4.1.9 Organisation – Sécurité, protection, justice et sûreté	5 %
3.10 Cadets et Rangers juniors canadiens (Programme jeunesse)	2.3.2 Programme jeunesse	100 %

Responsabilité essentielle 4: Concept de la force de l'avenir		
4.1 Développement des forces interarmées	5.1.1 Conception et gestion des capacités	21,8 %
	5.1.2 Développement de la doctrine et des concepts et essais sur la conduite de la guerre	39,6 %
4.2 Développement de la force navale	5.1.1 Conception et gestion des capacités	4,5 %
	5.1.2 Développement de la doctrine et des concepts et essais sur la conduite de la guerre	42,2 %
4.3 Développement de la force terrestre	5.1.1 Conception et gestion des capacités	1 %
	5.1.2 Développement de la doctrine et des concepts et essais sur la conduite de la guerre	1,2 %
4.4 Développement de la force aérienne et spatiale	5.1.1 Conception et gestion des capacités	72,6 %
	5.1.2 Développement de la doctrine et des concepts et essais sur la conduite de la guerre	17 %
4.5 Développement des forces d'opérations spéciales	5.1.1 Conception et gestion des capacités	0 %
	5.1.2 Développement de la doctrine et des concepts et essais sur la conduite de la guerre	0 %
4.6 Développement de la cyberforce et de la force des SICC	5.1.1 Conception et gestion des capacités	0,1 %
	5.1.2 Développement de la doctrine et des concepts et essais sur la conduite de la guerre	0 %
4.7 Développement de la force du renseignement	5.1.1 Conception et gestion des capacités	0 %
	5.1.2 Développement de la doctrine et des concepts et essais sur la conduite de la guerre	0 %
4.8 Sciences, technologie et innovation	5.1.3 Développement et intégration des sciences et des systèmes	100 %
	2.2.6 Programme canadien de sûreté et de sécurité	100 %

Responsabilité essentielle 5: Acquisition de capacités		
5.1 Acquisition d'équipements maritimes	4.2.1 Matériel – Gestion du portefeuille	27,6 %
	4.2.3 Matériel – Mise à niveau et intégration d'équipement	82,4 %
	4.2.5 Matériel – Génie, essais, production et maintenance	0,3 %
5.2 Acquisition d'équipements terrestres	4.2.1 Matériel – Gestion du portefeuille	28 %
	4.2.3 Matériel – Mise à niveau et intégration d'équipement	1,8 %
	4.2.5 Matériel – Génie, essais, production et maintenance	0,2 %
5.3 Acquisition d'équipements aérospatiaux	4.2.1 Matériel – Gestion du portefeuille	11,9 %
	4.2.3 Matériel – Mise à niveau et intégration d'équipement	15,8 %
	4.2.5 Matériel – Génie, essais, production et maintenance	0,05 %
5.4 Acquisition, conception et livraison de systèmes de technologie de l'information de la Défense	4.4.1 Systèmes d'information – Gestion du portefeuille	100 %
	4.4.2 Systèmes d'information – Acquisition, développement et déploiement	100 %
5.5 Gestion du matériel de la Défense	4.2.2 Matériel - Acquisition	100 %
	4.2.4 Matériel – Dessaisissement et aliénation	100 %
	4.2.6 Matériel – Gestion de l'inventaire et distribution	34,6 %
	4.2.7 Matériel – Coordination, développement et contrôle stratégiques	100 %

Responsabilisé essentielle 6: Bases, systèmes de technologie de l'information et d'infrastructure durables		
6.1 Gestion du Programme d'infrastructure de la Défense	4.3.1 Biens immobiliers – Gestion du portefeuille	100 %
	4.3.3 Biens immobiliers – Dessaisissement et aliénation	100 %
	4.3.6 Biens immobiliers – Coordination, développement et contrôle stratégiques	99,8 %
6.2 Infrastructure de la Défense : construction, réfection et investissement	4.3.2 Biens immobiliers – Acquisition	100 %
	4.3.4 Biens immobiliers – Exploitation, entretien et réparation	1.6%
6.3 Infrastructure de la Défense : entretien, soutien et opérations	4.3.4 Biens immobiliers – Exploitation, entretien et réparation	96,4 %
6.4 Logement des familles des militaires	4.3.4 Biens immobiliers – Exploitation, entretien et réparation	2 %
6.5 Gestion des services et du programme de technologie de l'information de la Défense	4.4.4 Systèmes d'information – Coordination, développement et contrôle stratégiques	100 %
	4.4.3 Systèmes d'information – Gestion des systèmes d'information et soutien aux utilisateurs	45,1 %
6.6 Durabilité et protection de l'environnement	4.3.5 Biens immobiliers – Environnement et assainissement	100 %
6.7 Affaires autochtones	4.3.6 Biens immobiliers – Coordination, développement et contrôle stratégiques	0,2 %
6.8 Bases navales	3.1.1 Rôles maritimes – Maintien de la disponibilité opérationnelle	8,8 %
	3.3.1 Environnement maritime – Production d'éléments de force	0,6 %
	3.4.1 Environnement maritime – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force	8,5 %
	4.1.6 Personnel militaire –Instruction relative à la profession	1,4 %
	4.1.7 Personnel militaire – Soutien moral et bien-être	4,4 %
	4.1.8 Personnel militaire – Soins de santé	1,5 %
	4.1.9 Organisation – Sécurité, protection, justice et sûreté	25,8 %
	4.2.6 Matériel – Gestion de l'inventaire et distribution	20 %
	4.4.3 Systèmes d'information – Gestion des systèmes d'information et soutien aux utilisateurs	16,6 %
6.9 Bases terrestres	3.1.2 Rôles terrestres – Maintien de la disponibilité opérationnelle	11,1 %
	3.3.2 Environnement terrestre – Production d'éléments de force	5,2 %
	3.4.2 Environnement terrestre – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force	20,9 %
	4.1.6 Personnel militaire –Instruction relative à la profession	3,9 %
	4.1.7 Personnel militaire – Soutien moral et bien-être	11,4 %
	4.1.8 Personnel militaire – Soins de santé	2,8 %
	4.1.9 Organisation – Sécurité, protection, justice et sûreté	30,4 %
	4.2.6 Matériel – Gestion de l'inventaire et distribution	25,7 %
	4.4.3 Systèmes d'information – Gestion des systèmes d'information et soutien aux utilisateurs	24,3 %
6.10 Escadres aérospatiales	3.1.3 Rôles aérospatiaux – Maintien de la disponibilité opérationnelle	4,9 %
	3.3.3 Environnement aérospatial – Production d'éléments de force	5,8 %
	3.4.3 Environnement aérospatial – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force	25,5 %
	4.1.6 Personnel militaire –Instruction relative à la profession	1,0 %
	4.1.7 Personnel militaire – Soutien moral et bien-être	6,2 %
	4.1.8 Personnel militaire – Soins de santé	1,0 %
	4.1.9 Organisation – Sécurité, protection, justice et sûreté	3,2 %
	4.2.6 Matériel – Gestion de l'inventaire et distribution	15,3 %
	4.4.3 Systèmes d'information – Gestion des systèmes d'information et soutien aux utilisateurs	12,5 %
6.11 Bases interarmées, communes et internationales	3.1.5 Rôles communs et interarmées - Maintien de la disponibilité opérationnelle	3,3 %
	3.3.5 Environnement commun et interarmées – Production d''éléments de force	1,4 %
	3.4.5 Environnement commun et interarmées : Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force	77,2 %

	4.1.6 Personnel militaire –Instruction relative à la profession	5,4 %
	4.1.7 Personnel militaire – Soutien moral et bien-être	2,4 %
	4.1.8 Personnel militaire – Soins de santé	0,3 %
	4.1.9 Organisation – Sécurité, protection, justice et sûreté	0,7 %
	4.2.6 Matériel – Gestion de l'inventaire et distribution	4,4 %
	4.4.3 Systèmes d'information – Gestion des systèmes d'information et soutien aux utilisateurs	1,5 %
6.12 Opérations institutionnelles de la Police militaire	4.1.9 Organisation – Sécurité, protection, justice et sûreté	21,5 %
6.13 Sécurité	4.1.9 Organisation – Sécurité, protection, justice et sûreté	4,2 %

Services internes		
7.1 Gestion et surveillance	6.1 Gestion et surveillance	100 %
7.2 Services des communications	6.2 Services des communications	100 %
7.3 Services juridiques	6.3 Services juridiques	100 %
7.4 Services de gestion des ressources humaines	6.4 Gestion des ressources humaines	94,1 %
7.5 Services de gestion financières	6.5 Services de gestion financières	100 %
7.6 Services de gestion de l'information	6.6 Services de gestion de l'information	100 %
7.7 Services des technologies de l'information	6.7 Services des technologies de l'information	100 %
7.8 Services de gestion immobilières	6.8 Services de gestion immobilières	100 %
7.9 Services de gestion du matériel	6.9 Services de gestion du matériel	100 %
7.10 Services de gestion des acquisitions	6.10 Services de gestion des acquisitions	100 %

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au Répertoire des programmes du Ministère de la Défense nationale sont accessibles dans l'InfoBase du GC[lxxi].

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web du Ministère de la Défense nationale[lxxii].

- Analyse comparative entre les sexes plus[lxxiii]
- Audits internes à venir aucours du prochain exercice[lxxiv]
- Couverture prévue des évaluations au cours des cinq prochains exercices[lxxv]
- Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État[lxxvi]
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus[lxxvii]
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars[lxxviii]
- Stratégie ministérielle de développement durable[lxxix]

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales[lxxx]. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Ministère de la Défense nationale
101, promenade du Colonel By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2
Canada
Web: http://www.forces.gc.ca

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres. Le « plus » dans ACS+ met en relief le fait que l'analyse va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre). L'identité de chacun est déterminée par de multiples facteurs qui se recoupent; l'ACS+ tient compte de ces facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)[1]

Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

---

1. L'architecture d'alignement des programmes a été remplacée par le Répertoire des programmes en vertu de la Politique sur les résultats.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)

Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales, par l'intermédiaire d'une entente de financement approuvée, s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis, et qui a été désignée (par exemple, par le Cabinet ou par un organisme central, entre autres) comme une initiative horizontale aux fins de gestion et de présentation de rapports.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priority)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2017-2018, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la

croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (Program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

responsabilité essentielle (Core Responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (Departmental Result)

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Notes en fin d'ouvrage

[i] **Protection, Sécurité, Engagement : La politique de défense du Canada**, http://dgpaapp.forces.gc.ca/fr/politique-defense-canada/index.asp

[ii] **Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes sont collectivement appelés « Défense »**

[iii] **Lettre de mandat**, https://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-du-ministre-de-la-defense-nationale

[iv] **Protection, Sécurité, Engagement : La politique de défense du Canada**, http://dgpaapp.forces.gc.ca/fr/politique-defense-canada/index.asp

[v] **Commandement des opérations interarmées du Canada** : http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-structure-org/commandement-operations-interarmees-canada.page

[vi] **Les coûts prévus pour les principales opérations des Forces armées canadiennes**, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2018-couts-prevus-pour-operations-majeures-des-fac.page

[vii] **Opérations et les exercices actuels des FAC**: http://www.forces.gc.ca/fr/operations.page

[viii] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[ix] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[x] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xi] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xii] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xiii] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xiv] **Exercices militaires**, http://dgpaapp.forces.gc.ca/fr/exercices/index.html

[xv] **Marine royale canadienne**, http://www.navy-marine.forces.gc.ca/fr/index.page

[xvi] **Armée canadienne**, http://www.army-armee.forces.gc.ca/fr/index.page

[xvii] **Aviation royale canadienne**, http://www.rcaf-arc.forces.gc.ca/fr/index.page

[xviii] **Commandement du personnel militaire**, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-structure-org/chef-personnel-militaire.page

[xix] **Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada**, https://www.canada.ca/fr/commandement-forces-operations-speciales.html

[xx] **Commandement des opérations interarmées du Canada**, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-structure-org/commandement-operations-interarmees-canada.page

[xxi] **Commandement du renseignement des Forces canadiennes**, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-structure-org/mission-du-comrensfc.page

[xxii] **État-major interarmées stratégique**, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-structure-org/etatt-major-interarmees-strategique.page

[xxiii] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xxiv] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xxv] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xxvi] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xxvii] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xxviii] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xxix] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xxx] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xxxi] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xxxii] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xxxiii] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xxxiv] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xxxv] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xxxvi] **Investir dans l'équipement**, http://www.forces.gc.ca/fr/faire-affaires-equipement/index.page

[xxxvii] **Projets actuels fondés sur l'équipement**, http://www.forces.gc.ca/fr/faire-affaires-equipement/projets-actuels.page

[xxxviii] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xxxix] **Navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique**, http://www.forces.gc.ca/fr/faire-affaires-equipement/navire-patrouille-extracotier-arctique.page

[xl] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xli] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xlii] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xliii] **Bases navales**, http://www.navy-marine.forces.gc.ca/fr/apercu/organigramme-apercu.page

[xliv] **Bases de l'armée**, http://www.army.forces.gc.ca/fr/a-propos/bases-unites.page

[xlv] **Escadres et escadrons de la Force aérienne**, http://www.rcaf-arc.forces.gc.ca/fr/escadres-escadrons.page

[xlvi] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xlvii] **Investir dans l'infrastructure**, http://www.forces.gc.ca/fr/faire-affaires-infrastructure/index.page

[xlviii] **Projets d'infrastructure**, http://www.forces.gc.ca/fr/faire-affaires-infrastructure/projets.page

[xlix] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[l] **Écologisation de la Défense**, http://www.forces.gc.ca/fr/faire-affaires-environnement/index.page

[li] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[lii] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[liii] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[liv] **2018–2019 Budget principal des dépenses**, https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html

[lv] **État des résultats condensé perspectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019**, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2018-etat-des-resultats-prospectif.page

[lvi] **Ombudsman de Défense nationale et FAC**, http://www.ombudsman.forces.gc.ca/fr/index.page

[lvii] **Centre de la sécurité des télécommunications**, https://www.cse-cst.gc.ca/

[lviii] **Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire**, http://www.mpcc-cppm.gc.ca/

[lix] **Comité externe d'examen des griefs militaires**, http://mgerc-ceegm.gc.ca/

[lx] **Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications**, https://www.ocsec-bccst.gc.ca/

[lxi] **Organisations de cadets du Canada**, http://www.cadets.ca/fr/index.page

[lxii] **Rangers juniors canadiens**, http://www.jcr-rjc.ca/fr/index.page

[lxiii] **Loi sur la défense nationale**, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-5/page-1.html

[lxiv] **Loi sur les mesures d'urgence**, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-4.5/page-1.html

[lxv] **Loi sur l'aéronautique**, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/A-2/index.html

[lxvi] **Loi sur les pêches**, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-14/index.html

[lxvii] **Législation et la Défense nationale**, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos/legislation.page

[lxviii] **Le Ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes**, http://www.forces.gc.ca/

[lxix] **Le Ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes**, http://www.forces.gc.ca/

[lxx] **Le Ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes**, http://www.forces.gc.ca/

[lxxi] **InfoBase du GC**, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[lxxii] **Le Ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes**, http://www.forces.gc.ca/

[lxxiii] **Analyse comparative entre les sexes plus**, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2018-analyse-comparative-entre-les-sexes-plus.page

[lxxiv] **Audits internes à venir aucours du prochain exercice**, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2018-audits-internes-a-venir-au-cours-du-prochain-exercice.page

[lxxv] **Couverture prévue des évaluations au cours des cinq prochains exercices**, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2018-evaluations-venir-au-cours-cinq-prochains-exercices.page

[lxxvi] **Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État**, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2018-rapport-detape-sur-projets-transformation-et-grands-projets-letat.page

[lxxvii] **Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus**, **lxxvii**http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2018-renseignements-programmes-paiements-transfert-5-millions-dollars-ou-plus.page

[lxxviii] **Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars**, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2018-renseignements-programmes-paiements-transfert-moins-5-millions-dollars.page

[lxxix] **Stratégie ministérielle de développement durable**, https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/rapports-publications/seed.html

[lxxx] **Rapport sur les dépenses fiscales fédérales**, https://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp